

VIVRE LA Wallonie

... le magazine de votre région



DOSSIER

La récupération

Page 18

L'INVITÉ

**Luc Petit,
l'enchanteur**

Page 28

P'TIT COIN DE WALLONIE

**Au cœur de l'Ardenne,
au fil de l'Ourthe et de
l'Aisne** Page 32



EDIWALL



© Greenpig

S'ABONNER GRATUITEMENT

Vous souhaitez vous abonner à titre individuel ?

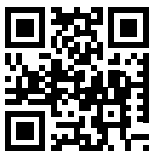
Appelez le numéro vert de la Wallonie : 1718

Inscrivez-vous sur notre site :

www.wallonie.be

Vous devez modifier vos données ou changer d'adresse ? Contactez-nous par mail à cette adresse :

vlw@spw.wallonie.be



VIA SMARTPHONE

À partir d'un smartphone, le QR code de *Vivre la Wallonie* redirige l'utilisateur mobile sur le formulaire Internet d'abonnement au magazine. Il suffit pour celui-ci de photographier le QR code et de lancer l'application de lecture QR code sur son smartphone.

VIE PRIVÉE ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Service public de Wallonie veille au respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD) qui est entré en application le 25 mai 2018. Pour plus d'informations sur les droits que vous pouvez exercer, consultez la rubrique "Vie privée" du site www.wallonie.be. Le Délégué à la protection des données, répond à vos questions via l'adresse dpo@spw.wallonie.be

LE MOT DE LA RÉDACTION

ET SI NOUS PRENIONS L'AIR...

La belle saison pointe le bout de son nez. Et, avec elle, reviennent souvent de bonnes résolutions... Comme celle de faire de la place dans nos maisons, de réaliser des économies, d'œuvrer à la protection de l'environnement, d'apporter notre pierre à l'édifice... Des préoccupations bien légitimes et très actuelles. Nous vous avons donc concocté un dossier consacré à la Récupération, sous ses différentes formes (réutilisation ou réemploi, refabrication) : un secteur très tendance et tout à fait dans l'air du temps.

La « récup » permet, en effet, de diminuer les déchets, de favoriser les circuits courts, de limiter la quantité de matières premières et d'énergie nécessaires à la fabrication et au transport des biens. Elle nous pousse aussi à nous alléger de choses devenues inutiles, qui pourraient connaître une seconde vie et profiter à d'autres. Elle nous aide, en outre, à soulager notre portefeuille.

Le sujet est passionnant, mais trop vaste pour faire ici le tour de la question, tant les initiatives sont nombreuses et variées. Nous nous limiterons à épingler quelques-unes des actions soutenues par la Wallonie, destinées aux citoyens et concernant les biens de consommation. De quoi ouvrir des pistes de réflexion...

Dans ce numéro, nous irons aussi à la rencontre d'un nouvel invité, Luc Petit, créateur de spectacles, metteur en scène, de musique et d'images. Sous un air de magie, de féerie, de lumière et d'émotions.

Notre « P'tit coin de Wallonie » nous emmènera au cœur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe et de l'Aisne, en province de Luxembourg. Nous y retrouverons le plaisir de sillonner notre région au grand air, à travers des sites et des paysages grandioses, des villages de caractère, des sentinelles de pierre et de légendes... Un petit coin propice aux balades pour tous.

Nous parlerons également, au fil des pages, de nouveautés en matière d'action sociale, d'inclusion, d'intégration, d'aide aux personnes, de tourisme, de mobilité ; mais aussi de mesures en faveur du bien-être animal ou de l'environnement... Et, comme toujours, nous épinglerons des talents, des lieux, des événements, des publications à découvrir, à parcourir, à vivre...

Histoire de prendre l'air de notre Wallonie.

Bonne lecture !

Avertissement

Les textes de ce numéro ont été finalisés le 10 février. De nouvelles mesures sont susceptibles d'avoir été prises entre le bouclage de notre magazine et le moment de sa parution.

Afin de vous informer au mieux, nous vous invitons à consulter régulièrement :

le site www.wallonie.be et la page Facebook [Wallonie.be](https://www.facebook.com/Wallonie.be) pour toute l'actualité relative aux compétences régionales



VIVRE LA Wallonie

... le magazine de votre région

4 L'ACTU DU TRIMESTRE



8 FOCUS



CRISE ÉNERGÉTIQUE : LA RÉGION TOUJOURS AUX CÔTÉS DE LA POPULATION
LES DEUX PARCS NATIONAUX WALLONS SONT CONNUS



10 INFOS-CITOYENS

14 ON EN PARLE



LA MIGRATION DES BATRACIENS A COMMENCÉ

LE CENTRE RÉGIONAL DE CRISE FACE AUX ALERTES



16 DURABLEMENT VÔTRE

24

WISSENSWERTES AUS OSTBELGIEN

UMWELTSCHÄDLICHE FAHRZEUGE : AUFSCHUB DES FAHRVERBOTS
NEUES IN SACHEN TIERSCHUTZ

18 DOSSIER
RÉCUPÉRATION, JE PASSE À L'ACTION !



© Terre Factory Shopping Neufchâteau



25 GRÂCE À L'EUROPE

LA MAISON UNESCO À MONS



26 LA WALLONIE SOUTIENT

LA WALLONIE SUR DES (ANCIENS) RAILS



27 DÉCOUVRIR

© Les Nocturnales

28 L'INVITÉ
LUC PETIT, L'ENCHANTEUR



30 TALENTS WALLONS

© MT Cœur de l'Ardenne - D. Closon



32 P'TIT COIN DE WALLONIE
BIENVENUE AU CŒUR DE L'ARDENNE, AU FIL DE L'OURTHE ET DE L'AISNE



35 CONCOURS



36 COIN LECTURE



37 AGENDA

VIVRE LA WALLONIE / N° 59 / PRINTEMPS 2023 / EDIWALL

Magazine d'information trimestriel de la Wallonie édité par le département de la Communication du Service public de Wallonie

Place Joséphine-Charlotte, 2 - 5100 JAMBES

Éditrice responsable

Sylvie MARIQUE, Secrétaire générale

Responsable du département

Jacques MOISSE, inspecteur général

Directrices de la publication

Joëlle DEGLIN et Valérie PUTZEYS

Rédactrice en chef

Geneviève COSTES - genevieve.costes@spw.wallonie.be

Imprimé sur du papier PEFC®. Publication trimestrielle gratuite. Ne peut être vendue.

Toute reproduction totale ou partielle nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable.

Équipe de rédaction

Véronique BINET, Geneviève COSTES, Pascale CROMMEN, Valérie DEGIVÉS, Évelyne DUBUISSON, Stéphanie ERNOUX, Henry HAMOIR, Emmanuel JAUQUET, Valérie JOPPEN, Sandrine LANGOHR, Gaël LECOMTE, Marie MICHOTTE, Valérie PUTZEYS et Raphaëlle TREMPU (stagiaire)

Collaborations SPW

Julie MATHEN (CRC-W) • Catherine BOUVY, Jean-Louis CARPENTIER, Olivier GILGEAN et Juliette QUADFLIEG (SPW Secrétariat général) • Chloé MOUSTY (SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement)

Collaborations externes

Jacques BOTTÉ (Les Chemins de rail), Jean-Marc CAUDRON et Cécile MEYER (Ressources), Sandrine CHABOUD (Office wallon des déchets), Clément COLLINGE (Bureau économique de la province de Namur), Zoé DOUET (Les Nocturnales),

Aude JACOMET, Thierry KINET et Fanny VANOBBERGHEN (Natagora), Colette MOTTET (Maison du tourisme Cœur de l'Ardenne), Carol RICOTTA (Ville de Charleroi), Manuela VALENTINO (Maison Unesco), Terre Factory Shopping Neufchâteau et Wallonie Belgique Tourisme

Contact rédaction et abonnés

vw@spw.wallonie.be

Mise en page

KNOK DESIGN (Chênée)

Impression

REMY-ROTO (Beauraing)

Routage

ACCESS (Herstal)



PEFC®
PEFC/07 - 31 - 234



UNE OFFRE DE RÉPIT RENFORCÉE POUR LES PROCHES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis 2014, la Wallonie soutient 21 services de répit destinés à accompagner les familles et les aidants des personnes en situation de handicap. Ils leur permettent de s'octroyer un peu du recul essentiel pour préserver un équilibre familial et professionnel fragile. Les formules proposées sont multiples : garde à domicile, activité de groupe ou résidentielle temporaire, dépannage d'urgence...

En 2019, ces services ont permis de soutenir 819 personnes ne bénéficiant d'aucune autre prise en charge institutionnelle. Afin de répondre à l'augmentation des demandes, cette offre va être renforcée, sous la forme d'un appel à projets destiné aux 21 services agréés et subventionnés par l'AVIQ. Un budget supplémentaire de 3 millions € leur sera dédié jusqu'en 2025.

Cette mesure, inscrite dans le Plan de relance, traduit la volonté de la Wallonie de poursuivre une stratégie de désinstitutionnalisation et de non-institutionnalisation en faveur des personnes en perte d'autonomie.

Renfort de l'aide alimentaire d'urgence

C'est une triste réalité : depuis plusieurs années, les services d'aide alimentaire (restaurants sociaux, CPAS, épiceries sociales) font face à une hausse constante de demandes. La succession des crises a renforcé ce mouvement. Des personnes qui n'avaient jamais sollicité une telle aide franchissent désormais les portes des organisations.

Dans ce contexte difficile, la Région a décidé de consacrer 10 millions € pour soutenir les opérateurs de terrain. Suite à un appel à projets lancé fin octobre, une première enveloppe de 2 millions € va être répartie auprès de 184 CPAS et associations. Ce soutien financier va servir à récolter et à acheter des denrées et des produits de première nécessité, à préparer des repas et des colis, à distribuer des bons alimentaires et à assurer les livraisons.

En 2023, ce ne sont pas moins de 8 millions € supplémentaires qui sont dégagés pour poursuivre ce soutien essentiel auprès des personnes fragilisées.



3 143 nouvelles places en crèche d'ici 2026

AFIN DE SOUTENIR LA PETITE ENFANCE, LA FORMATION ET L'EMPLOI (EN PARTICULIER DES FEMMES), LA WALLONIE, VIA SON « PLAN ÉQUILIBRE », AFFECTE 131 MILLIONS € À LA CRÉATION DE NOUVELLES PLACES DANS LES CRÈCHES.

Concrètement, cette mesure, inscrite dans le Plan de relance, a fait l'objet d'un appel à projets lancé en avril 2022. L'ONE et le SPW Intérieur et Action sociale ont classé les projets reçus sur la base de 3 critères : respect des normes ONE ; performances énergétiques (taux d'isolation) et recours à des matériaux biosourcés ; et implantation dans des zones accessibles (transport en commun) et à proximité d'une offre de services publics (CPAS, espaces numériques publics...).

3 568 places ont été retenues, soit 15 % de plus que le nombre de places prévues, pour s'assurer que d'ici 2026, le nombre minimal de places financées puisse réellement s'ouvrir. 1 259 se trouvent en province de Hainaut, 1 253 en province de Liège, 432 en province de Namur, 225 en province de Luxembourg et 399 en province de Brabant wallon.

Les projets sélectionnés bénéficient d'un subside à l'infrastructure, d'une sélection dans une programmation

ONE et d'une aide à la promotion de l'emploi (APE).

Selon les porteurs de projets, 115 places pourraient déjà s'ouvrir en 2023 et 278 (cumulées) en 2024. Les autres seront disponibles en 2025 et 2026.

Plus d'infos et liste des projets retenus sur <http://actionsociale.wallonie.be/petite-enfance>



PROLONGATION DU PRÊT « COUP DE POUCE »

Octroyée par Wallonie Entreprendre, le partenaire public wallon au service des entreprises, cette formule permet aux particuliers de prêter de l'argent aux entreprises wallonnes et aux indépendants, pour financer leurs activités.

Ils reçoivent, en contrepartie, un avantage fiscal sous la forme d'un crédit d'impôt annuel : celui-ci s'élève à 4 % pendant les 4 premières années, puis à 2,5 % sur les éventuelles années suivantes.

Sur les deux dernières années, près de 4 500 prêts « Coup de Pouce » ont été enregistrés. Compte tenu de son succès, le dispositif est prolongé pour 2 ans.

<https://contrat.pretcoupdepouce.be>

UN NOUVEAU PAS DANS LA LIMITATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après l'extinction de l'éclairage LED en berme centrale sur les autoroutes wallonnes, c'est l'éclairage LED de nos nationales qui, depuis le 15 décembre dernier, voit son intensité réduite à 30 % entre 22 heures et 5 heures, période la plus creuse en termes de trafic. L'éclairage reste activé à 100 % aux heures de pointe.

Cette mesure ne concerne que les équipements déjà convertis en LED ; les autres resteront activés à 100 % dans l'attente de leur conversion, pour la sécurité des usagers, notamment dans les zones à risque (carrefours, ronds-points, passages pour piétons...).

La Sofico a pris la même mesure dans les échangeurs, entrées et sorties d'autoroutes. Le principe d'une augmentation d'intensité restera en vigueur à l'approche d'un véhicule.

Ces décisions s'inscrivent dans la contribution wallonne de diminution des consommations énergétiques. Elles permettent aussi d'alléger la facture d'électricité sur le parc wallon des autoroutes et des nationales, avec une économie globale de près de 1 million € par an.



L'ÉCLAIRAGE SUR LES NATIONALES SERA RÉDUIT À 30% DE 22H À 5H

1.000.000€ d'économies atteint sur le réseau (AUTOROUTES, WALLON) GRÂCE À CETTE MESURE

Véhicules polluants : report de l'interdiction de circulation

LA MISE EN APPLICATION DE L'INTERDICTION PROGRESSIVE DE CIRCULER DES VÉHICULES NE RÉPONDANT PAS À CERTAINES NORMES DÉMARRERA LE 1^{ER} JANVIER 2025 PLUTÔT QU'EN 2023.

Pour rappel, le décret relatif à cette mesure prévoit deux volets :

1. La possibilité, pour les villes et communes, de mettre en place une zone de basses émissions à leur échelle (actuellement, aucune entité n'a mis en place cette mesure en Wallonie) ;
2. L'interdiction progressive de circuler pour les véhicules les plus polluants sur tout le territoire de la Région wallonne.

Le démarrage de cette interdiction progressive de circuler était initialement prévu au 1^{er} janvier 2023. Mais, en raison du contexte actuel particulièrement difficile pour les ménages, il a été reporté au 1^{er} janvier 2025.

Seuls seront concernés les véhicules de la **catégorie M1**. Il s'agit des véhicules conçus et construits pour le transport de passagers et comportant, outre le siège du conducteur, 8 places assises au maximum.

Voici le nouveau calendrier :

ANNÉE D'ENTRÉE EN VIGUEUR À PARTIR DU 1 ^{ER} JANVIER	VÉHICULES CONCERNÉS PAR L'INTERDICTION	NOMBRE ET % DE VÉHICULES CONCERNÉS (ESTIMATION)
2025	Sans Euronorme et Euronorme 1, 2 et 3 (année de fabrication comprise entre le 01/07/1992 et le 31/12/2005)	17 500 - 0,84 %
2026	Euronorme 4 (entre le 01/01/2006 et le 31/12/2010)	153 800 - 7,03 %
2028	Diesel Euronorme 5 (entre le 01/01/2011 et le 31/08/2015)	191 900 - 8,39 %
2030	Diesel Euronorme 6 sauf Euro 6d ou plus (entre le 01/09/2015 et le 31/08/2019)	233 200 - 9,73 %

Il existe en outre des dérogations prévues à cette interdiction, notamment pour les véhicules de secours, de police, de transport de personnes en situation de handicap et pour les véhicules parcourant moins de 3 000 km par an (comme les véhicules « ancêtres »).

Pour en savoir plus : www.wallonie.be



Des bus TEC plus confortables et moins polluants

Le Gouvernement de Wallonie a décidé, en octobre dernier, d'octroyer 44 millions € pour accélérer le verdissement des bus TEC. Ce budget, issu du Plan de relance wallon, doit aussi permettre d'accroître le confort des usagers en dotant le réseau de bus récents et confortables. Les commandes sont déjà en cours pour de nouveaux véhicules, qu'ils soient hybrides, électriques ou à l'hydrogène.

Globalement, en 2022, le TEC a pu bénéficier d'un budget de 85 millions € pour mettre en œuvre son plan annuel d'infrastructures. Et sur la période 2022-2026, l'opérateur de transport public disposera d'un budget d'1,1 milliard € pour développer ses infrastructures.

Avec l'accélération de la gratuité pour certains publics cibles, ces investissements dans le matériel roulant et les infrastructures ont pour objectif d'ancrer encore un peu plus le transport public dans les habitudes quotidiennes de déplacement, en rendant son offre plus attractive.



PLUS DE 40 HECTARES DE FRICHES BIENTÔT RÉHABILITÉES

Parallèlement à l'assainissement de décharges préoccupantes (voir VLW n° 57), la Région poursuit le financement de la réhabilitation de friches industrielles.

Dans ce cadre, la SPAQUE (Société publique d'aide à la qualité de l'environnement) avait lancé, il y a quelques mois, un appel à projets pour la réhabilitation de friches industrielles. Sur 31 dossiers de candidature présentés, 15 ont été retenus. Voici la liste des sites concernés :

1. Papeteries Catala à Braine-le-Comte ;
2. Tour Saint-Albert à Binche ;
3. Ancienne Fonderie du Lion à Couvin ;
4. Samera à Sambreville ;
5. Clawenne à Herstal ;
6. Petite-Foxhalle à Herstal ;
7. Usine du Phénix à Flémalle ;
8. Parcelle 19 à Flémalle ;
9. Textile de Pepinster à Pepinster ;
10. Site des Capsuleries à Chaudfontaine ;
11. Société générale coopérative à Soumagne ;
12. Terres rouges à Engis ;
13. Propriété régionale parcelle L15 à Engis ;
14. Parcelle L01 à Amay ;
15. Devilca Belgium à Paliseul.

Ensemble, ces 15 sites représentent 42,85 ha. Et c'est un montant total de 36,1 millions € qui va permettre les travaux de réhabilitation.

Fracture numérique : nouveaux projets dans les EPN

Connaissez-vous les Espaces publics numériques (EPN) ? Implantés dans 124 villes et communes, ils proposent un accompagnement de proximité aux citoyens, en particulier les seniors, qui éprouvent des difficultés avec internet et les usages numériques.

Durant l'année 2023, de nouveaux dispositifs vont être développés dans 66 EPN afin de lutter encore davantage contre la fracture numérique.

Parmi ceux-ci, citons, par exemple, la mise en place d'activités pour les seniors (démonstration d'installation et de configuration d'un lecteur de carte d'identité, installation de l'application itsme®, rappel de consignes de sécurité) ou pour les jeunes (traitement de texte à l'aide de divers logiciels, sensibilisation à la trace numérique, au cyberharcèlement et à la sécurité en ligne).





Comment améliorer l'intégration des personnes étrangères ?

Suite au conflit en Ukraine, le SPW Intérieur-Action sociale et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont mis sur pied un projet visant un double objectif : améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande des services disponibles pour les nouveaux arrivants, mais aussi optimiser la coordination entre toutes les parties prenantes au niveau régional et local. Il s'agit d'une opportunité de mieux outiller la Wallonie pour de futures crises migratoires, en capitalisant ces acquis afin qu'ils profitent à tous les ressortissants d'origine étrangère.

Concrètement, le SPW et l'OIM ont mené une enquête en décembre dernier. Plus de 160 organisations y ont répondu : des acteurs publics tels que les communes et les CPAS, mais aussi des organisations spécialisées dans l'intégration des personnes étrangères.

Les premiers résultats fournissent quelques indications sur les besoins concernant la coordination, laquelle devrait notamment être optimisée tant entre les différents niveaux de pouvoir qu'entre ceux-ci et les autres acteurs. Il est également important que les besoins des acteurs locaux et des personnes étrangères puissent remonter plus facilement vers la Région. Les répondants souhaitent aussi que les acteurs devant participer à cette coordination soient aussi bien institutionnels que non-gouvernementaux et opèrent depuis le niveau local jusqu'au niveau fédéral.

Prochaine étape du projet : une cocréation, par les parties prenantes, d'un mécanisme de coordination réunissant acteurs locaux et régionaux.

Pour en savoir plus sur ce projet, partie intégrante d'un projet plus vaste impliquant les institutions fédérales, scannez ce QR code :



PROGRAMMES QUARTIERS DURABLES : DES PISTES POUR LA RECONSTRUCTION DANS LES COMMUNES LES PLUS IMPACTÉES PAR LES INONDATIONS DE JUILLET 2021

Nul besoin de rappeler les graves inondations qui ont touché la Wallonie durant l'été 2021. Celles-ci ont vite posé la question de l'opportunité de reconstruire ou non certaines zones, de maintenir ou non des bâtiments existants, et de tenir compte des enseignements de cette catastrophe pour limiter les risques d'inondations futures.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement wallon a lancé, en janvier 2022, les programmes de (re) développement durable de quartiers au bénéfice des 9 villes et communes de catégorie 1 de la Région, à savoir Chaudfontaine, Esneux, Liège, Limbourg, Pepinster, Rochefort, Theux, Trooz et Verviers. Il était important d'apporter une réponse aux événements de juillet pour les quartiers de vie les plus sinistrés.

Après un travail réalisé en étroite collaboration avec ces communes, le Gouvernement a proposé des études qui pourront servir d'outils d'aide à la décision relative à la reconstruction.

Une étude a été menée par commune, contenant chacune :

- un diagnostic identifiant les facteurs locaux aggravants qui ont amplifié la crue et les dommages causés, ainsi que les enjeux propres à chaque territoire ;
- un schéma stratégique de (re) développement durable des quartiers identifiant des zones où l'urbanisation peut être poursuivie et des zones où il est préférable de ne plus urbaniser ;
- des propositions d'aménagement tenant compte des projets en cours avant les inondations ou pertinents au regard de la problématique des inondations. Ces propositions portent tant sur les infrastructures, voiries, ponts ou passerelles que sur le bâti, privé et public, toujours dans une perspective de durabilité et de résilience.

Un budget de 25 millions € a été réparti entre les 9 communes afin de lancer les projets proposés.



Ce projet est
financé par l'Union
européenne.



Crise énergétique : la Région toujours aux côtés de la population

“MA ROUTINE ÉNERGIE” : CALCULER VOS ÉCONOMIES EN €

Diminuer la température d'1°C, éteindre les appareils électriques plutôt que les laisser en veille... les petits gestes du quotidien qui permettent de limiter votre consommation d'énergie, vous commencez, sans nul doute, à les connaître.

Mais qu'est-ce que cela représente en monnaie sonnante et trébuchante ?

Prochainement, le SPW va mettre en ligne le calculateur « Ma routine énergie ». Cet outil vous permettra, en répondant à quelques questions, d'estimer en euros les économies générées par vos changements d'habitudes.

Rendez-vous en mai sur www.jediminuemafacture.be pour faire le test !



1718 URGENCE SOCIALE : UN DISPOSITIF TOUJOURS ACTIF

Fruit de la collaboration du SPW et du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP), le n° 1718 Urgence sociale vient en complément des CPAS et des autres opérateurs de terrain pour aiguiller au mieux les citoyens qui rencontrent une situation d'urgence sociale.

Qu'il s'agisse de difficultés de paiement, d'expulsion de logement, d'aide alimentaire... les agents du 1718 écoutent les demandes et relaient les besoins auprès des assistants sociaux du RWLP qui, eux-mêmes, vont s'assurer d'une prise en charge concrète.

Le n° 1718 Urgence sociale est gratuit et accessible les jours ouvrables de 8 h 30 à 17 h.

L'HIVER EST BIENTÔT DERRIÈRE NOUS, ET LE PRINTEMPS QUI ARRIVE VA NOUS PERMETTRE D'ALLÉGER QUELQUE PEU NOTRE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE. NÉANMOINS, LE POIDS DES FACTURES D'ÉNERGIE RESTE CONSIDÉRABLE ET PROBLÉMATIQUE POUR DE NOMBREUX MÉNAGES.

Dans ce contexte, il convient de rappeler que, parmi les mesures régionales prises en automne 2022, certaines sont toujours d'application :

- Le statut de client protégé conjoncturel régional peut être demandé jusqu'au 31 août 2023. Pour rappel, ce dispositif élargit l'accès au tarif social à certaines personnes qui éprouvent des difficultés à honorer leurs factures d'énergie.
- L'interdiction ou la limitation de l'indexation des loyers pour les logements à PEB faible est en vigueur jusqu'au 31 octobre 2023. La mesure pourra

éventuellement être prolongée au-delà de cette date.

Retrouvez sur www.jediminuemafacture.be toutes les informations relatives à ces aides régionales ainsi que les conseils pratiques utiles pour réduire votre consommation d'énergie.



PRIMES RÉGIONALES : QUOI DE NEUF ?

Plus que jamais, effectuer des travaux permettant de rendre son logement moins énergivore est une impérieuse nécessité.

Afin de permettre à un maximum de citoyens de procéder à ces investissements, le Gouvernement wallon va augmenter le montant des primes régionales. Au moment du bouclage de ce numéro, les détails de ces nouvelles primes ne sont pas encore connus. Mais, nous ne manquerons pas d'y revenir dans le numéro d'été.

PRÊTS À TAUX ZÉRO (TAEG 0 %) : TOUJOURS ACCESSIBLES !

La Wallonie a augmenté les moyens pour permettre à davantage de ménages d'avoir accès aux prêts à taux zéro (TAEG 0 %) proposés par la Société wallonne de crédit social (SWCS) et le Fonds du logement des familles nombreuses (FLW).

Pour connaître les conditions :

- Renseignez-vous sur <http://www.swcs.be> ou au 078 158 008 si vous n'avez pas d'enfant ou maximum deux enfants à charge.
- Renseignez-vous sur <http://www.flw.be> ou au 071 20 77 11 si vous avez plus de deux enfants à charge.



La Wallonie se dote de deux parcs nationaux

ON EN A BEAUCOUP PARLÉ DANS LES MÉDIAS FIN DE L'ANNÉE DERNIÈRE : LES TERRITOIRES DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE ET DE LA VALLÉE DE LA SEMOIS ONT ÉTÉ RECONNUS EN TANT QUE PREMIERS PARCS NATIONAUX DE WALLONIE. MAIS, AU FOND, QU'EST-CE QU'UN PARC NATIONAL ? ET QU'EST-CE QUI LE DIFFÉRENCIE DES RÉSERVES ET DES PARCS NATURELS ? DÉCRYPTAGE.

Les porteurs des deux projets vont bénéficier chacun d'un soutien financier de 14,4 millions € issus du Plan de relance. Ces enveloppes vont permettre de financer tant des dispositifs de préservation et de valorisation des écosystèmes et des paysages locaux que des infrastructures touristiques.

En savoir plus : [http://biodiversite.wallonie.be/rubrique « Agir »](http://biodiversite.wallonie.be/rubrique%20«%20Agir%20»)

C'est en décembre 2022, sur la base d'un avis d'experts indépendants, que le Gouvernement wallon a élu l'Entre-Sambre-et-Meuse et la Vallée de la Semois parmi les quatre projets qui avaient été pré-sélectionnés (les deux projets non retenus étant les Hautes-Fagnes et la Forêt d'Anlier).

L'objectif premier de cette reconnaissance est de veiller à une meilleure protection de la nature tout en apportant une contribution importante au développement local, notamment via le tourisme durable. Elle vise ainsi à augmenter la visibilité internationale de la Wallonie en tant que destination attractive, grâce à ses richesses naturelles, paysagères et patrimoniales.

UN PEU DE TERMINOLOGIE

Un **parc national** est défini comme un territoire délimité géographiquement, de superficie importante (min. 5000 ha). Il représente une valeur biologique et un patrimoine naturel exceptionnels et distinctifs à l'échelle wallonne, mais aussi à l'échelle internationale.

Le parc national se distingue d'un **parc naturel** par l'aspect récréatif qui constitue un objectif principal pour le premier alors qu'il n'est que secondaire et non obligatoire pour le second.

Quant aux **réserves naturelles**, elles jouissent du statut de protection le plus élevé. La conservation de la faune et de la flore y présente une attention toute particulière. Ce qui implique des mesures de préservation strictes comme, par exemple, l'interdiction de chasser, de circuler en dehors des sentiers balisés, d'allumer des feux...



La Semois à Frahan © SPW SG-DCIE

PARC NATIONAL DE LA VALLÉE DE LA SEMOIS

Communes concernées : Bertrix, Bouillon, Chinoy, Florenville, Herbeumont, Paliseul et Vresse-sur-Semois.

Superficie : 28 904 ha

Territoire ayant pour fil conducteur la Semois et situé au cœur de deux parcs naturels : l'Ardenne méridionale et la Gaume. On y observe depuis peu le retour naturel de mammifères protégés comme la loutre, le lynx et le loup.



Le Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse avec, ici, le site du Fondry des chiens © SPW SG-DCIE

PARC NATIONAL DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

Communes concernées : Viroinval, Couvin, Chimay, Froidchapelle et Momignies

Superficie : 22 129 ha

Territoire structuré autour de 3 zones bio-géologiques (la Fagne, la Calestienne et l'Ardenne) et abritant une faune et une flore extrêmement diversifiées et riches en espèces rares.



UN CONTRÔLE TECHNIQUE POUR LES MOTOS ACCIDENTÉES OU PROPOSÉES À LA REVENTE

Depuis le 1^{er} janvier 2023, un contrôle technique est obligatoire pour les motos de catégorie L et de cylindrée supérieure à 125 cm³, après un accident ou lors de la revente à un particulier.

Peu d'accidents de la route impliquant une moto incriminent une défaillance technique. Toutefois, il est important de réduire encore plus ce risque en veillant au bon état de fonctionnement d'une moto après un accident. L'instauration de ce contrôle technique permet également aux acheteurs d'acquiescer un véhicule sûr.

Ce contrôle technique moto non périodique coûte 48,50 €. Il porte sur les éléments suivants : l'identification du véhicule ; les équipements de freinage ; l'éclairage et les éléments du circuit électrique ; les essieux, roues et pneumatiques, la suspension, le châssis ; et le bruit. Il est réalisé par les organismes agréés dans 7 stations de contrôle adaptées à ce contrôle technique moto : Mons (Cuesmes), Eupen, Fleurus, Habay-la-Neuve, Marche-en-Famenne, Couvin (Mariembourg) et Wanze. Cette liste pourra évoluer.

Cette nouvelle mesure, décidée par un groupe de travail piloté par l'Agence wallonne pour la sécurité routière (AWSR), fait suite à une directive européenne régissant les modalités du contrôle technique des véhicules à deux ou trois roues. Parallèlement, la Wallonie poursuit son travail sur l'infrastructure afin de la rendre plus sûre pour les deux-roues.

À SAVOIR

Le propriétaire d'une moto n'ayant subi aucun accident et qui ne revend pas sa moto à un particulier ne devra jamais présenter son véhicule au contrôle technique.

Allocation pour les ménages en attente d'un logement social

AFIN DE SOUTENIR LES MÉNAGES QUI ÉPROUVENT DES DIFFICULTÉS À TROUVER UN LOGEMENT DÉCENT, UNE NOUVELLE AIDE FINANCIÈRE RÉGIONALE EST DISPONIBLE DEPUIS LE DÉBUT DE CETTE ANNÉE : L'ALLOCATION D'ATTENTE LOGEMENT (AAL EN ABRÉGÉ).

Selon une récente étude menée par le Centre d'études en habitat durable, une majorité de personnes actuellement en attente d'une habitation sociale connaissent une situation fragile du point de vue économique.

Concrètement, l'AAL est une aide financière mensuelle octroyée par le Service public de Wallonie aux ménages wallons qui :

- sont en attente d'un logement d'utilité publique depuis au moins 18 mois.
- ont des revenus imposables de catégorie 1, soit maximum 15 500 € par an pour une personne isolée ou maximum 21 200 € par an pour des cohabitants (montants augmentés de 2 900 € par enfant ou par personne en situation de handicap à charge).
- sont titulaires d'un bail d'habitation privée en Wallonie (sauf Communauté germanophone).

Le montant de l'aide est de 125 €/mois. Ce montant est majoré de 20 € par enfant à charge et par personne à charge se trouvant en situation de handicap (la majoration de 20 € est doublée s'il s'agit d'un enfant reconnu en situation de handicap), avec un maximum de 185 €/mois.

Le formulaire de demande pour obtenir l'AAL est transmis aux candidats en attente d'un logement social par la société de logement à laquelle ils sont inscrits :

COMMENT SE DÉROULE LA PROCÉDURE ?

- En cas de renouvellement de candidature, il est joint au courrier de demande de renouvellement.
- Depuis le 1^{er} janvier 2023, en cas de nouvelle candidature, il est joint au formulaire de candidature.





Animaux de compagnie : renforcement des conditions dans les élevages

C'est une importante réforme du cadre législatif relatif à l'élevage et au commerce des animaux de compagnie qui entre en vigueur ce 1^{er} mars 2023.

Le nouvel arrêté prévoit notamment :

- l'augmentation des surfaces minimales pour l'enclos des chiens et des chats ;
- la réduction du nombre de portées par femelle et la fixation d'un âge minimum et maximum pour les gestations ;
- l'obligation de fournir aux candidats-acquéreurs des informations concernant les besoins de l'animal ;
- la limitation à deux races de chien maximum par élevage (un plan

de reclassement pour atteindre cet objectif sera concerté avec chaque éleveur concerné).

Par ailleurs, le statut d'éleveur-commerçant est supprimé. Le but est de favoriser les éleveurs de qualité en Wallonie, mis aujourd'hui en concurrence avec les opérateurs qui revendent des animaux issus d'élevages étrangers, élevés et importés dans des conditions défavorables. À partir du 1^{er} juillet 2023, l'importation de chiots en vue de leur vente sera interdite. Et à partir de 2026, une formation obligatoire sera instaurée pour les gestionnaires des établissements.

Plus d'infos : <https://bienetreanimal.wallonie.be>



INTERDICTION DES COLLIERS ÉLECTRIQUES EN WALLONIE

Le Gouvernement wallon a décidé d'interdire, sauf dérogation, l'utilisation d'accessoires causant aux animaux des souffrances, des douleurs ou des lésions évitables.

Cette mesure concerne : les colliers électriques, les colliers étrangleurs, les colliers à pointes, ainsi que les aquariums sphériques ou dont la contenance est inférieure à 10 litres.

Cet arrêté, basé sur l'avis du Conseil wallon du bien-être animal, a fait l'objet d'une concertation auprès des vétérinaires et du secteur de la protection animale. Il prévoit certaines dérogations, notamment pour les chiens de la Sécurité civile, de la Police fédérale et locale, de la Défense et des Douanes. Une dérogation quant à l'utilisation du collier étrangleur peut aussi être accordée à des particuliers, sur la base d'une attestation vétérinaire. Et une période transitoire d'un an est prévue pour l'usage de colliers étrangleurs et de colliers électriques dans les clubs canins et pour les maîtres-chiens, ainsi que pour les colliers électriques combinés à une clôture enterrée.

Le label « Table de Terroir » s'agrandit

Mis en place par l'Agence wallonne pour une agriculture de qualité (APAQ-W), le label « Table de Terroir » regroupe des restauratrices et restaurateurs passionnés, qui s'engagent, au quotidien, à mettre à l'honneur nos produits locaux et à soutenir nos producteurs.

Au travers d'une charte, ces professionnels veillent à proposer en permanence, à la carte, des produits locaux de saison (viandes, poissons, fruits et légumes, œufs, produits laitiers, condiments...), ainsi que des

boissons régionales. Leur engagement porte également sur une rémunération juste et équitable de leurs partenaires producteurs et artisans.

Dans le cadre du Plan de relance wallon, l'ambition affichée était d'atteindre 50 établissements en 2022. Le réseau en comptabilise désormais 55. Objectif largement atteint !

Charte et liste des établissements disponibles sur www.apaqw.be rubrique « Labels de qualité et d'origine »





SUIVRE L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE WALLON GRÂCE À LA TECHNOLOGIE LIDAR

De nouvelles données 3D ont été mises en ligne par le SPW sur le Géoportail de la Wallonie. Elles ont été acquises lors des hivers 2021 et 2022, par la technologie « LiDAR » (Light Detection and Ranging) : une technique de mesure du relief à distance depuis un avion équipé d'un émetteur-récepteur laser. L'intensité du retour des ondes émises varie suivant la nature ou l'inclinaison de l'élément rencontré. La mesure du temps écoulé entre l'émission d'une impulsion et la détection de sa réflexion permet de déduire la hauteur de tout point de la zone parcourue et de modéliser un nuage de points en 3 dimensions.

L'empreinte 3D réalisée permet une caractérisation précise du réseau hydrographique, du bâti... Une fois traité, le nuage de points génère différents modèles : modèle numérique de surface, modèle numérique de terrain, modèle numérique de hauteur...

Attendus par de nombreux acteurs publics et privés, les résultats de cette acquisition LiDAR sont utilisés dans de nombreux domaines : prévention des risques naturels (axes de ruissellement, glissement de terrain), caractérisation des ressources forestières (hauteur des peuplements), aménagement du territoire, archéologie...

Cette nouvelle cartographie est disponible depuis le Géoportail de la Wallonie : geoportail.wallonie.be



Hébergements touristiques : un permis d'urbanisme désormais nécessaire

VOUS AVEZ UN PROJET DE CRÉATION D'UN GÎTE ? SACHEZ QUE VOUS ÊTES DÉSORMAIS TENU D'INTRODUIRE UNE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME AUPRÈS DES AUTORITÉS COMMUNALES.

Depuis janvier 2023, la délivrance d'un permis d'urbanisme préalable à la création d'un hébergement touristique est devenue obligatoire.

Cette nouvelle réglementation doit permettre aux communes, en particulier celles qui connaissent une forte fréquentation touristique, de mieux répartir l'offre de logement et d'éviter la désertion de certains quartiers en dehors des périodes de vacances. Elle a également pour but de lutter contre les incidences négatives liées à certains types de logements touristiques.

QUELS SONT LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES CONCERNÉS ?

L'obligation de permis concerne les hébergements créés dans une construction existante, dont ce n'était pas la fonction initiale, et mis à disposition d'un ou de plusieurs touristes à titre onéreux (même occasionnellement).

Ne sont pas visés :

- les hébergements déjà existants au moment de l'entrée en vigueur de la circulaire ;
- la création d'hébergements chez l'habitant (chambres) pour autant que cela concerne moins de 6 chambres.

COMMENT PROCÉDER ?

La demande est à introduire auprès de la commune dans laquelle se situe le bien. Celle-ci se prononcera en prenant en compte la localisation du projet, l'intégration au sein des paysages bâti et non-bâti, le charroi et le stationnement, la gestion des vues et le bruit.

En savoir plus :
www.tourismewallonie.be - territoire.wallonie.be

Wallonie Ambitions Or : de nouveaux ambassadeurs

CAP SUR LES MÉDAILLES ! TEL EST L'OBJECTIF DE WALLONIE AMBITIONS OR, LE PROGRAMME DESTINÉ À SOUTENIR LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU DANS NOTRE RÉGION.

L'un des objectifs est d'améliorer la qualité des infrastructures pour que nos athlètes puissent bénéficier de conditions d'entraînement optimales. Dans cette perspective, une vingtaine de projets ont déjà été sélectionnés depuis 2020 et font l'objet d'une subvention régionale. Citons, par exemple, la réfection de la piste d'athlétisme, du terrain de sports et des gradins du complexe de Naimette-Xhovémont (Liège) ou la création d'un terrain synthétique au Rugby Club de Soignies.

Mais Wallonie Ambitions Or, c'est aussi le soutien apporté à des athlètes ou à des équipes, au parcours remarquable ou atypique, afin qu'ils se

positionnent en tant qu'ambassadeurs. En échange de bourses, variant de 3 000 à 15 000 €, ces sportifs prometteurs doivent, en effet, s'engager à promouvoir leur sport et leur infrastructure : séances d'initiation, participation à des journées portes ouvertes...

32 ambassadrices et ambassadeurs, et 9 équipes sont ainsi désignés en 2022 dans des sports très divers. Citons notamment Jade Hovine (patinage artistique, photo), Piotr Van Montagu (tir à l'arc - handisport), l'équipe féminine des Mousquetaires cinaciens (escrime) ou encore Louis Laenen (volley).

Liste complète sur www.wallonie.be -
Rubrique « Actualités »



Jade Hovine © Belga



Coq de cristal 2022

CE CONCOURS ORGANISÉ PAR L'AGENCE WALLONNE POUR UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ (APAQ-W) RÉCOMPENSE LES PRODUITS DE BOUCHE AGRICOLES ET ARTISANAUX D'EXCELLENCE DE NOTRE TERROIR. LES LAURÉATS DE L'ÉDITION 2022 SONT CONNUS.

À l'issue d'une dégustation à l'aveugle par des jurés professionnels, 7 produits, parmi les 70 proposés par une soixantaine de producteurs, ont été primés :

- Catégorie « beurre de ferme au lait cru » : la Ferme Marcel Gillon à Fagnolle (Philippeville) ;
- Catégorie « fromage à pâte molle et croûte fleurie » : Lait & Passion - Martine Schuurman à Trois-Ponts pour son fromage « Fleur de fosse bio » ;
- Catégorie « Gin » : Wave Distil sclr - Benoît Bertholet à Dinant pour Gemblue Gin ;
- Catégorie « pain gris d'épeautre » : BRUT Boulangerie moderne - Jean-Jacques Draye et Camille Fiorucci de Leuze (Eghezée) pour son pain d'épeautre au levain ;
- Catégorie « riz au lait » : Au Fil du Lait - Céline Wagner de Thiaumont (Attert) pour « Le lait qui riz » ;

- Catégorie « tartare de bœuf » : boucherie de la Ferme Martin à Naomé (Bièvre) ;
- Catégorie « terrine de poulet » : La Bouch'bio Maison Marchand Charcuterie à Saint-Mard (Namur).

Quant au titre « Agriculteur de valeurs », il a été décerné à :

- Emmanuel Samson, producteur-éleveur laitier à Hamois ;
- Daniel Deprez, producteur en agriculture comestible à Sambreville ;
- Sébastien Geens, producteur-éleveur de viande bovine à Villers-les-Heest ;
- Lionel Nailis et Nicolas Marichal, producteurs en aquaculture à Waimes.

Infos : apaqw.be



© Karl Gillebert

GENEVIÈVE COSTES

La migration des batraciens a commencé !

CHAQUE ANNÉE, DÈS LA FIN DE L'HIVER, LES BATRACIENS MIGRENT EN MASSE VERS LEURS LIEUX DE REPRODUCTION, BRAVANT DE NOMBREUX DANGERS. LES ROUTES TRÈS FRÉQUENTÉES PEUVENT AINSI CONSTITUER, POUR EUX, UN PIÈGE MORTEL. DES VOLONTAIRES SE MOBILISENT POUR LES AIDER.

De fin février à avril, les batraciens sortent d'hibernation pour regagner leur lieu de naissance et s'y reproduire. Une longue migration qui débute lorsque les conditions météo sont favorables : des températures nocturnes d'au moins 7° C, avec un ciel couvert/nuageux et un taux élevé d'humidité.

PROTÉGER ET RECENSER

Durant 2 mois, dès le coucher du soleil, crapauds, grenouilles, tritons et même salamandres entament ainsi un périlleux voyage, parfois sur plusieurs kilomètres, à travers bois et prairies, traversant nos routes au péril de leur vie et se concentrant sur certaines voies appelées « routes à amphibiens ». Ils sont des milliers à se déplacer par vagues successives en fonction de l'évolution de la météo. Et une fois l'accouplement terminé, ils parcourent le chemin inverse.

Pour leur venir en aide, Natagora, asbl de protection de la nature soutenue par la Wallonie, organise, chaque année, des opérations de sauvetage grâce à un réseau de volontaires répartis en zones géographiques. Objectif : sauver un maximum d'individus, mais aussi identifier les zones de migration et les espèces qui les traversent, et cartographier les « zones noires », où les batraciens en migration paient un tribut parfois très lourd au trafic routier.

DES ESPÈCES MENACÉES

Les batraciens sont menacés par les dérèglements climatiques et la destruction de leurs habitats naturels, avec l'urbanisation, le comblement des mares... Mais aussi par la pollution de l'air, de l'eau et des sols, source de perturbations pour ces espèces particulièrement sensibles aux polluants et à la diminution des ressources alimentaires qu'ils entraînent. En outre, la densification du réseau routier engendre une surmortalité lors des migrations et contribue à l'isolement des populations locales. Enfin, certaines espèces exotiques envahissantes sont porteuses de maladies qui affectent nos populations indigènes.

La régression des batraciens, ou leur disparition, représente un risque majeur : celui de briser l'équilibre de nos écosystèmes, où ils jouent un rôle important. Ils se nourrissent, en effet, de petits invertébrés comme les larves de moustiques ou de limaces, et constituent des proies pour de nombreux prédateurs terrestres, aquatiques ou ailés. Ils font aussi partie de notre patrimoine naturel.

Depuis 20 ans, les opérations d'aide aux passages migratoires de batraciens ont permis d'aider plusieurs dizaines de milliers d'amphibiens chaque année.



AUTOMOBILISTES

À proximité de « routes à amphibiens », roulez à moins de 30 km/h pour éviter qu'ils ne soient aspirés et projetés contre les soubassements des véhicules. Au besoin, allumez vos feux de détresse.

ENVIE DE VOUS PORTER VOLONTAIRE ? D'ENCADRER UN GROUPE ?

Natagora propose, sur son site, une carte interactive permettant d'afficher les zones de traversées et de rejoindre ou constituer un groupe de volontaires. Elle livre aussi des conseils de sécurité et des informations pratiques pour les sauvetages. Elle édite des publications et lance des campagnes de sensibilisation auprès du public.

Infos : Sauvotage des batraciens | Natagora



Le Centre régional de crise face aux alertes

CHAQUE ANNÉE, DES CENTAINES D'ALERTES TRANSITENT PAR LE CENTRE RÉGIONAL DE CRISE. DE QUELLES ALERTES S'AGIT-IL ET COMMENT SONT-ELLES TRAITÉES ?

Contact privilégié avec de multiples partenaires, le Centre régional de crise de Wallonie (CRC-W) est au premier plan pour recevoir les alertes et les relayer auprès des autorités et acteurs compétents en planification d'urgence et gestion de crise (Gouvernement wallon, Centre de crise national, gouverneurs, zones de Police, communes et disciplines actives dans les plans d'urgence).

VEILLE 24H/24, 7J/7

Le CRC-W assure une veille permanente pour la diffusion d'alertes. Dès qu'un événement survient, le Centre est informé via l'Institut royal météorologique (IRM), les autorités fédérales, les services du Service public de Wallonie (SPW), les zones de secours, etc.

Cette permanence est à la disposition des autorités et des services liés à une situation de crise, même s'il arrive parfois de recevoir un appel direct d'un citoyen. Le CRC-W ne se substitue donc pas aux canaux d'appels d'urgence qui sont :

- le **112** (si la vie d'une personne est menacée) ;
- le **1722** (s'il est activé, pour solliciter l'aide des pompiers lors de tempêtes ou d'inondations) ;
- le **1718** (pour les pollutions et atteintes à l'environnement).

ALERTES

Les alertes signalent des avertissements météo (précipitations, pics de forte chaleur, tempêtes, averses hivernales), des accidents routiers, des incendies, des effondrements de terrains... Elles concernent des situations plus ou moins critiques et sont gérées par le niveau de pouvoir compétent et les acteurs opérationnels dédiés. Par ailleurs, un état de « surveillance » peut aussi être maintenu lorsqu'une problématique perdure : par exemple, en cas de sécheresse.

PROCÉDURES ET OUTILS

Selon l'incident, l'agent de garde applique une procédure pour répondre rapidement et adéquatement, en coordination avec les acteurs concernés. Une procédure générale et 20 procédures spécifiques existent actuellement. Établis sur la base d'alertes récurrentes ou potentielles identifiées, les protocoles sont adaptés à chaque menace et se veulent évolutifs. Le CRC-W veille à leur optimisation constante en intégrant les retours d'expérience des dossiers traités. Le traitement d'une alerte s'accompagne systématiquement de la tenue d'une main courante et d'un rapport de gestion d'événement.

Les outils de réception et de diffusion de l'information sont diversifiés : appels, courriels ou sms (via le système BE-Alert notamment). Selon le cas, des communiqués peuvent aussi être transmis au Gouvernement. Et parfois, une communication est lancée vers les citoyens via des communiqués, articles web ou les réseaux sociaux du SPW.

ZOOM SUR LES CELEX

CELEX, pour Cellule d'expertise, est une réunion regroupant des experts et le CRC-W sur un sujet précis. Elle peut, par exemple, s'organiser autour de risques d'inondations et de tempêtes ou de vents violents possiblement observés au printemps. Elle s'active à la suite d'un signal orange de l'IRM ou à la demande de ses membres. Elle dresse un état des lieux approfondi de la situation en vue de produire une analyse de risque intégrée, nécessaire pour contrer la menace.



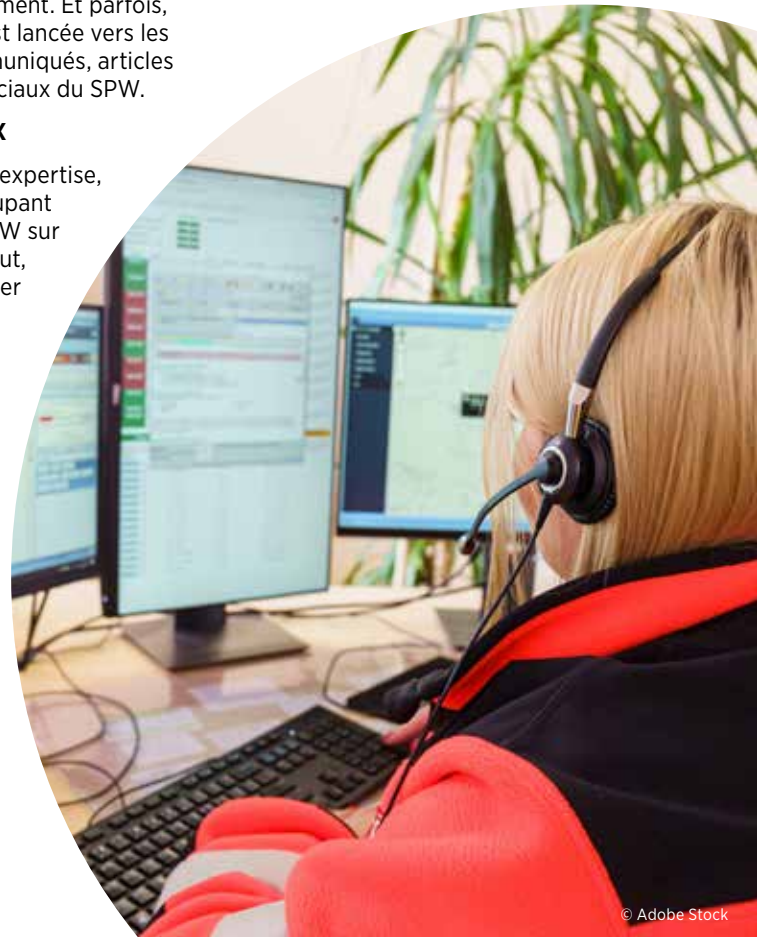
2022 EN ALERTES

69

dossiers (événements) traités

Avertissements les plus récurrents :

- Conditions hivernales
- Orages et pluies
- Fortes chaleurs/pics de pollution





Yes we plant : la success story continue

« COPLANTONS », UN NOUVEL OUTIL DE VÉGÉTALISATION DE LA WALLONIE

Mettre en contact des bénévoles souhaitant participer à des travaux de plantation et des personnes cherchant un coup de main pour les leurs ? Il fallait y penser ! C'est désormais chose faite avec la nouvelle plateforme « Coplants », lancée en novembre dernier dans le cadre du challenge « Yes we plant ! ». Les « coplanteurs » utilisant ce nouvel outil peuvent proposer des chantiers ou opérer des recherches géolocalisées pour offrir leur aide. La plateforme vise les plantations de haies et d'arbres fruitiers, mais également le désherbage naturel, la taille de haies, le paillage et l'aménagement de la biodiversité (abris, nichoirs, etc.). Elle offre donc la possibilité de s'investir toute l'année au profit de la faune et de la flore de notre région.

Infos : <https://www.coplantons.be>

UN ARBRE POUR CHAQUE HABITANT DE LA WALLONIE PICARDE

350 000 arbres plantés à l'horizon 2025, c'est l'objectif du projet Arbrenkit 3.0. Il propose gratuitement 5 kits de haies aux habitants des 23 communes de la Wallonie picarde.

Infos : <https://unarbrepourlawapi.be>

LA WALLONIE S'ASSOCIE AU PROGRAMME « THREE BILLIONS TREES »

En décembre, notre Région s'est associée au programme européen « Three billions trees », qui a pour objectif de planter 3 milliards d'arbres dans l'Union européenne à l'horizon 2030. Avec plus de 2 600 000 arbres plantés, la Wallonie remporte la palme parmi les régions participant au programme.

<https://yesweplant.wallonie.be>



DITES STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

Savez-vous que, chaque année, une personne jette entre 15 et 30 kg de nourriture à la poubelle ? Or, nous pouvons inverser la tendance en changeant nos habitudes de consommation !

Le plan REGAL, adopté par le Gouvernement wallon en 2015, permet de lutter contre les pertes et gaspillages alimentaires. Son objectif ? Les réduire de 30 % d'ici 2025 !

Gestion du frigo et du congélateur, utilisation des restes ou optimisation des quantités à cuisiner... Pour plus d'informations et pour découvrir tous nos conseils antigaspi, rendez-vous sur l'onglet « Gaspillage alimentaire » du site

moinsdedechets.wallonie.be



Printemps
au Naturel

Un Printemps au Naturel

Dès cette année, la Quinzaine des abeilles et le Printemps sans pesticides fusionnent pour devenir le **Printemps au Naturel**.

Cette grande campagne de sensibilisation a lieu du 20 mars au 20 juin prochains. Le principe reste le même : des centaines d'actions partout en Wallonie pour la nature, l'environnement et le vivant.

Trois thématiques sont mises en avant :

1. Les alternatives aux pesticides ;
2. La tonte différenciée et la végétation spontanée ;
3. L'accueil des pollinisateurs au jardin.

Sensibiliser les citoyens à ces 3 thématiques est essentiel, si on souhaite voir apparaître des résultats probants en termes de réhabilitation de la biodiversité dans nos jardins. C'est animés par cette conviction qu'Adalia et ses partenaires vous invitent à prendre part à ce Printemps au Naturel.

<https://printempsaunaturel.be>



© SPW SG / Olivier Gilgean



© SPW SG-DCIE

53 nouveaux espaces protégés en Wallonie

Tienne du Grand Sart à Beauraing, Mandebras à Légglise, Pont Napoléon à Couvin ou Sol Fagne à Houffalize... La Wallonie a approuvé la création de 30 nouvelles réserves naturelles et l'extension de 23 réserves naturelles existantes. Après la création de 1 098 ha de réserves naturelles en 2020 et de 1 016 ha en 2021, elle continue ainsi à s'engager pour la préservation des espaces naturels à haute valeur biologique, avec le classement de 1 553 ha supplémentaires.

L'extension de ce réseau de réserves naturelles permet aux espèces et aux milieux les plus rares de se redéployer. Elle apporte aussi de nombreux bénéfices en termes de services rendus par la nature et augmente l'attractivité écotouristique de notre région. Elle répond, en outre, à la stratégie européenne en faveur de la biodiversité, qui vise un objectif de 10 % d'aires strictement protégées en 2030.

Liste des espaces protégés sur www.wallonie.be

Food Wallonia : ensemble pour un système alimentaire durable



En octobre dernier, sur la base des propositions formulées par le Collège wallon de l'alimentation durable (CwAD), la Région a adopté le plan d'actions Food Wallonia. Il concrétise ainsi l'ambition de mettre en place une **Alliance Emploi-Environnement sur l'Alimentation** tenant compte des enjeux auxquels font face les acteurs de la transition.

Les 19 actions qui composent ce plan résultent d'une dynamique participative et s'articulent autour de trois ambitions collectives structurantes :

- Partageons les saveurs ;
- Relocalisons nos savoirs ;
- Participons à la transition.

Chacune de ces ambitions contribue aux six objectifs stratégiques de la transition, définis au sein du référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie », qui définit une vision commune et partagée des acteurs du système alimentaire.

Plus d'infos : <https://developpementdurable.wallonie.be>



16 PROJETS POUR RENFORCER LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE EN WALLONIE

Plantations de haies en bordure de chemin, aménagement de parc paysager, déminéralisation de parcelles ou réaménagements de cours d'eau font partie des projets des 16 communes urbaines retenues dans le cadre de l'appel à projets « Maillage vert et bleu en réseau urbain ». Elles vont bénéficier d'une subvention régionale pour aménager des réseaux d'espaces naturels et favoriser l'accès de toutes et tous à la nature.

Infos : www.wallonie.be



ÉVELYNE DUBUISSON
ET VÉRONIQUE BINET

Récupération, je passe à l'action !

ELECTROMÉNAGERS, DÉCO, MEUBLES, VÊTEMENTS, LIVRES OU JOUETS, NOUS CONSOMMONS DE PLUS EN PLUS ET JETONS TROP RAPIDEMENT. OR, NOMBRE DE BIENS DE CONSOMMATION, VUS COMME OBSOLÈTES OU INUTILISABLES, PEUVENT RETROUVER UNE SECONDE VIE GRÂCE À LA RÉUTILISATION ET AU RÉEMPLOI. COLLECTÉS, TRIÉS, NETTOYÉS ET RÉPARÉS PAR DE NOMBREUX OPÉRATEURS, ACTIFS DANS NOTRE RÉGION, ILS FONT AINSI DE NOUVEAUX HEUREUX EN ÉTANT VENDUS OU DONNÉS.

Consacré à la réutilisation et aux acteurs qui la rendent possible, ce dossier vous explique comment cette démarche, résolument tendance, rallonge la durée de vie de nos objets et réduit la consommation des ressources et des matières premières nécessaires à leur fabrication et à leur acheminement.

Chiner vos meubles en brocante, donner un vélo dont vous ne vous servez plus, acheter un vêtement en ressourcerie ou acquérir vos meubles en seconde main

sont autant de gestes qui diminuent la quantité de déchets, soulagent votre porte-monnaie et font la part belle à la créativité.

Le secteur de la réutilisation, en pleine expansion, foisonne d'acteurs. Dans ce dossier, nous n'avons pu vous en présenter que quelques-uns, soutenus par la Wallonie. Mais de nombreuses autres initiatives, publiques ou privées, dynamisent ce secteur dont l'action s'inscrit directement dans le développement durable.



Donnez une seconde chance à vos objets !

Chaque année, près de 2 000 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés sont collectés dans notre région. Si certains constituent de vrais déchets, d'autres biens de consommation, comme des vêtements, des meubles, des appareils électroménagers, des vélos ou des livres, peuvent encore connaître une seconde vie ! C'est tout l'enjeu de la réutilisation, qui occupe une place de choix dans la gestion des déchets.

Vous déposez un manteau que vous ne portez plus dans une bulle à vêtements ou donnez des livres dans une Ressourcerie ? On appelle réutilisation ou réemploi, l'opération par laquelle ces produits sont à nouveau utilisés pour un usage identique à celui de leur conception. Cette opération prolonge la vie d'un produit et retarde son arrivée dans le processus de collecte et de traitement des déchets.

Lorsqu'un produit est utilisé pour un usage différent de son premier emploi, on parle alors de refabrication. Fabriquer un pouf à partir d'un tambour de machine à laver, ou une marionnette avec de vieux tissus permet de créer de nouveaux objets et de les utiliser autrement.

Parfois, l'objet doit être contrôlé, nettoyé ou réparé avant d'être réemployé. C'est, par exemple, le cas d'un lave-vaisselle dont le fonctionnement doit être vérifié ; ou d'un canapé un peu bancal qui nécessite d'être retapé ! Ce travail de préparation, effectué par de nombreux opérateurs en Wallonie, fait partie intégrante du traitement des déchets et offre une insertion sociale à des personnes éloignées des circuits traditionnels de l'emploi.



© Greenpig

Le meilleur déchet reste toujours celui qu'on ne produit pas ! Dans la hiérarchie des 4 R, la priorité est de réduire les déchets générés, en réfléchissant avant d'acquiescer un produit. Viennent ensuite la réutilisation et la refabrication ; et enfin le recyclage, dans lequel un traitement est effectué sur la matière de l'objet, par exemple en transformant du plastique PET en laine polaire.

Réutiliser, une priorité

Dans notre région, chaque habitant produit près de 550 kg de déchets ménagers confondus. La réutilisation d'une partie de ceux-ci permet d'en réduire le volume, de donner une nouvelle vie aux produits et s'intègre pleinement dans l'économie circulaire. En effet, elle favorise les boucles de circuits courts, recrée de la valeur et limite la quantité de matières premières et d'énergie nécessaires à la fabrication et au transport des biens.

Un objet devenu inutile aux yeux de son propriétaire pourra faire le bonheur d'un autre utilisateur. Votre petit dernier a grandi et peut rouler sur un vrai vélo ? Grâce aux collectes sélectives, son tricycle servira à un autre enfant ! Cerise sur le gâteau, la réutilisation favorise le désencombrement de nos maisons et permet de substantielles économies en cas d'achat de seconde main !

Prévention, réutilisation, recyclage, autre valorisation et, en dernier recours, élimination, la Directive - Cadre Déchets de 2008 de la Commission européenne définit une hiérarchie d'étapes dans la gestion des déchets. En Wallonie, le Plan wallon des déchets-ressources, qui établit la nouvelle stratégie wallonne en matière de déchets, vise un taux de réutilisation de 8 kg par an et par habitant.



© Terre Factory Shopping Neufchâteau

La réutilisation, c'est tendance !

DE NOMBREUSES INITIATIVES PRIVÉES EXISTENT POUR DONNER, VENDRE OU ACHETER DES BIENS DE CONSOMMATION EN BON ÉTAT : BROCANTES, DONNERIES, SITES SPÉCIALISÉS, VESTIBOUTIQUES, TROC... MAIS CONNAISSEZ-VOUS LES ENTREPRISES SOCIALES ET CIRCULAIRES ?

CELLES-CI REÇOIVENT, COLLECTENT, TRIENT, RÉPARENT, RECYCLENT ET REVENDENT LES DONS DE VÊTEMENTS, APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS, MATÉRIEL INFORMATIQUE, MEUBLES, VAISSELLE, MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION...

RESSOURCES, fédération des entreprises sociales et circulaires

Oxfam, Terre, les Petits Riens, Ressourcerie, L'Entrep'Eau... la fédération RESSOURCES fédère les entreprises sociales et circulaires, et les soutient dans leur démarche de réutilisation des biens et des matières.

Créatrice d'emplois stables de proximité pour des personnes peu qualifiées, une entreprise sociale offre une insertion sociale à des personnes éloignées des circuits traditionnels de l'emploi. Une entreprise circulaire participe à la préservation de l'environnement car, en vendant des biens destinés initialement au recyclage ou à la destruction, elle réduit le volume de déchets.

Certaines entreprises sociales et circulaires investissent également dans des projets de développement durable en Wallonie et dans les pays du Sud.

Collecte par bulles placées dans les espaces publics, collecte sur site ou service de collecte à domicile, à vous de choisir votre façon de donner.

RESSOURCES ne manque pas de projets, comme nous l'explique son directeur, Jean-Marc Caudron : « Certains projets ont trait à la digitalisation. Le premier concerne un outil de gestion mutualisé, spécifique au secteur et qui est bientôt prêt à être utilisé par les entreprises qui le désirent ; celles que

nous fédérons, mais les autres aussi. Cet outil spécifique va englober toutes les activités des entreprises du secteur, de la collecte à la vente, et permettra de gérer les rentrées, les stocks, les ventes et la comptabilité. C'est une étape indispensable à la mise en place de notre deuxième projet, à savoir la mise en ligne d'un Marketplace d'ici 2 ans. On y retrouvera l'ensemble des acteurs du secteur. L'enjeu de cette vente en ligne est d'être encore plus disponible pour les Wallonnes et les Wallons, et d'adapter les outils en ligne à notre objectif qui est de faire de la réutilisation la plus locale possible pour ne pas tomber dans les travers d'autres plateformes à visée purement commerciale. D'autres projets, enfin, s'attachent à poursuivre le développement de l'ensemble des services (collecte, réparation, offre de seconde main) sur l'ensemble du territoire, notamment dans les provinces de Luxembourg et de Hainaut. Si on veut avoir un impact sur l'environnement, il faut diminuer la quantité de biens produits, augmenter fortement la durée de vie des biens et intensifier leur usage, c'est-à-dire partager davantage l'usage d'un bien comme une voiture, par exemple. Si l'économie circulaire permet de faire ça, alors c'est gagné. »





RAVIK®

Sélection

RAVIK, made in recup !

DEPUIS PLUS DE 10 ANS, LES HABITANTS DE 33 COMMUNES PEUVENT S'ADRESSER À LA RESSOURCERIE NAMUROISE POUR FAIRE RETIRER GRATUITEMENT LEURS OBJETS À DOMICILE. CETTE COLLECTE « NON ÉCRÉMANTE », QUI PREND LES OBJETS EN BON OU MAUVAIS ÉTAT, REPRÉSENTE UN VOLUME DE 20 À 25 TONNES QUOTIDIENNEMENT COLLECTÉES PAR LES 7 CAMIONS DE LA RESSOURCERIE.

RAVIK ESSENTIEL, S'ÉQUIPER RESPONSABLE !

Une partie de ces objets, une fois déchargés, sélectionnés, triés, réparés et nettoyés, sont vendus dans les quatre magasins « RAVIK essentiel » de Namur, Ciney, Florennes et Andenne. Ils proposent, à un public toujours plus séduit, de la vaisselle, des meubles, des livres, de l'électroménager labellisé ou des articles de nurserie, de loisir et de décoration. Les objets non réutilisables sont démantelés, recyclés ou valorisés énergétiquement.

RAVIK SÉLECTION, LE GRATIN DES COLLECTÉS

Vous cherchez du mobilier de qualité supérieure, de la vaisselle estampillée ou de la déco vintage et insolite ? Le magasin RAVIK Sélection est fait pour vous ! Nouvellement installé à Suarlée, cet espace, dont le très bel agencement casse les clichés liés aux magasins de seconde main, propose la crème des objets collectés, mais aussi des bijoux ou de la déco, créés à partir de matériel de « recup ». Il offre également un nouveau service de *click and collect*, soutenu par la Wallonie dans le cadre de son appel à projets « Réutilisation » de 2021.

RAVIK CRÉATION, CAP SUR LE DESIGN INVERSÉ !

À partir du bois des meubles qui constituent plus de la moitié des collectes, l'atelier menuiserie de la Ressourcerie namuroise crée et produit du mobilier éco-design personnalisé. Cuisines, salles de réunions ou meubles de salon, la technique du lamellé-collé, utilisée par « RAVIK création », permet d'aménager, de façon durable et contemporaine, les intérieurs et les espaces de travail.

Cécile Meyer, coordinatrice, insiste : *« Il existe une réelle plus-value ajoutée à ce travail sur mesure qui allie dimension écologique et sociale, puisque 50 % des emplois créés par la Ressourcerie concernent des travailleurs en insertion, dans le cadre d'un partenariat avec les CPAS de la Province. »*

Saviez-vous que le nom RAVIK vient du mot wallon « raviker », qui signifie « redonner vie » ? Une préoccupation bien au cœur de l'ADN de la Ressourcerie !

Contact de la Ressourcerie namuroise : www.laressourcerie.be



LES LABELS, ACHETER LES YEUX FERMÉS

Comment s'équiper en seconde main en toute confiance ? Via ses labels, RESSOURCES offre des garanties de qualité aux usagers et promeut la professionnalisation.

Le label **Rec'Up** est LA référence pour la seconde main. Insrites dans une démarche globale d'amélioration continue, les entreprises labellisées Rec'Up s'engagent à respecter une charte qualité de 120 normes garantissant aux consommateurs des produits et un service impeccables, tout en poursuivant une politique de prix juste et claire.

Oxfam, Terre, les Petits Riens... ces différentes structures, labellisées **Solid'R**, répondent aux critères d'économie sociale, garantissent la gestion éthique des dons et pratiquent la transparence dans l'affectation des fonds.

Le label **electroREV** assure, quant à lui, la qualité des appareils électroménagers collectés et valorisés par l'économie sociale. Cette activité s'inscrit pleinement dans le développement durable : lutte contre l'obsolescence programmée, réduction des déchets, création d'emplois locaux, formation de stagiaires, service professionnel et mise à disposition d'électroménagers accessibles à tous et garantis pièces et main-d'œuvre.

Depuis 2004, RESSOURCES détient également la marque RESSOURCERIE®. La particularité d'une ressourcerie ? Elle travaille de façon intégrée, de la collecte à la vente de seconde main, en mettant en commun des compétences professionnelles d'acteurs locaux de l'économie sociale et du monde culturel.



LE SECTEUR DE LA RÉUTILISATION EN CHIFFRES...



61

entreprises sociales
et circulaires

175

boutiques de
seconde main

7 979

personnes actives
dans le secteur

5 600

bulles de collecte
textile

31

centres de tri



© Terre Factory Shopping Neufchâteau



© Greenpig

**UN JOUET
SYMPA SERVIRA
DEUX FOIS :
LES COLLECTES
SPÉCIFIQUES**

Jouets, vélos ou livres à donner ? Chaque année, les intercommunales de déchets organisent des collectes spécifiques dans leurs recyparcs. Leur objectif ? Donner une deuxième vie à vos objets et permettre, soit une réutilisation après réparation/intervention, soit une transformation des matières premières.

Au geste environnemental s'ajoute un objectif social puisque les vélos, livres ou jouets ainsi collectés sont gérés par des organisations sociales pour être redistribués dans des maisons de jeunes, des écoles, des hôpitaux, des prisons, des CPAS ou encore des centres pour réfugiés.

Dates des collectes sur le site de votre intercommunale de déchets.

Terre, le textile dans tous ses états

Donnez une seconde vie à vos vêtements en les déposant dans une bulle Terre ! Grâce à un réseau de 2 500 bulles bleues réparties en régions wallonne et bruxelloise, Terre asbl propose un service de proximité gratuit et permanent. Une fois collectés, vos vêtements sont triés en différentes catégories, selon leur type, leur qualité et leur matière. Les textiles en très bon état sont vendus à bas prix dans les 28 magasins de seconde main Terre. Quant aux textiles usagés, ils sont recyclés en circuit court.

Terre a remporté le prix de l'entreprise sociale de Wallonie en 2022 car, derrière la revalorisation du déchet textile, il y a également la création d'emplois : chauffeurs, collecteurs, trieurs sont rémunérés grâce aux bénéfices des ventes.

Nous avons exploré le magasin Terre Factory Shopping Neufchâteau, qui dépend de la Ressourcerie Famenne Ardenne Gaume et représente Terre, Entrep'au et Dureco. Depuis mai 2021, Julie, Lydia et Aurore vous accueillent à bras ouverts. Elles expliquent : « Certaines personnes fréquentent avant tout notre magasin pour trouver des produits à bas prix. Mais d'autres, même plus aisées, viennent surtout par

conscience écologique, pour réduire le déchet textile, ne pas rentrer dans une logique de surconsommation et aller vers du seconde main. »

Les vêtements sont de qualité, c'est-à-dire quasiment sans signe d'usure, et triés par couleur. « Il y a beaucoup de vêtements avec étiquette et de très grandes marques comme Dior, Christian Lacroix... Nous avons également un petit coin vintage. Nous sommes toutes passionnées par la mode et le textile, et nous mettons nous-mêmes en rayon, nous connaissons le magasin par cœur et nous pouvons conseiller. À côté des vêtements, il y a des meubles, des bibelots, des livres, des bijoux... qui n'attendent que vous ! »



© Terre Factory Shopping Neufchâteau



Les Repair Cafés : réparer pour ne pas jeter !

On ne le dira jamais assez : le meilleur déchet est celui qu'on ne crée pas ! Si votre ordinateur ne s'allume plus, si votre machine à coudre pique à côté, si votre vélo freine selon ses humeurs... plutôt que de vous en débarrasser, apprenez à les réparer !

Organisés dans toute la Wallonie, les Repair Cafés sont des lieux d'échanges et de partages de compétences entre des réparateurs et réparatrices bénévoles, et des citoyens et citoyennes désireux de réparer leurs objets du quotidien.

En luttant contre l'obsolescence programmée, ils permettent d'éviter annuellement la production de plus de 170 tonnes de déchets et favorisent un changement de mentalité en faveur d'une société plus durable. Le tout dans une ambiance des plus conviviales !

Plus de 160 Repair Cafés sont organisés annuellement. Cherchez le vôtre sur repairtogether.be. Vous trouverez également sur ce site un petit guide pratique pour tout savoir avant de vous y rendre !

© Adobe Stock

Adresses utiles

- Découvrez les entreprises sociales et circulaires de **RESSOURCES** sur www.res-sources.be
- Retrouvez une sélection de dates de brocantes sur visitwallonia.be « Chiner en Wallonie » et dans *Le Mini Guide Brocantes, antiquités et collections* (André Boset), disponible dès le 21 mars en téléchargement et gratuitement dans les syndicats d'initiative, les offices de tourisme et certaines librairies en provinces de Namur, Liège et Luxembourg
- Identifiez votre recyparc sur www.copidec.be grâce à votre code postal
- Rendez-vous sur le site d'Ecoconso. www.ecoconso.be pour consulter la liste des magasins de seconde main, et découvrir des trucs et astuces pour mieux consommer...
- Trouvez les informations utiles sur la gestion des déchets et pour faire de la récup une pratique quotidienne sur https://moinsdedechets.wallonie.be

Des donneries dans vos recyparcs

Dans le cadre d'un projet pilote soutenu par la Wallonie, 3 « Espaces récup » ont vu le jour dans les recyparcs de Champion, Gembloux et La Bruyère, à proximité de Namur. Concrètement, un agent valoriste, spécialement formé par la Ressourcerie namuroise, repère les meubles, objets de déco, jouets ou livres, encore en bon état, dans les coffres ou les remorques des usagers du recyparc. Ils sont alors gratuitement proposés dans l'Espace récup. Quant aux objets non repris, ils sont récupérés par la Ressourcerie namuroise qui va leur donner une seconde vie. Très appréciée par le public, l'expérience va prochainement être étendue aux recyparcs de Florennes, Ciney et Beauraing, plus éloignés de la capitale de la Wallonie.

Infos : <https://www.bep-environnement.be>





Umweltschädliche Fahrzeuge : Aufschub des Fahrverbots

UM DEM BESONDERS SCHWIERIGEN FINANZIELLEN UMFELD RECHNUNG ZU TRAGEN, WIRD DIE UMSETZUNG DES SCHRITTWEISEN FAHRVERBOTS FÜR FAHRZEUGE, DIE BESTIMMTE NORMEN NICHT ERFÜLLEN, AM 1. JANUAR 2025 STATT 2023 BEGINNEN.

Dies ist der neue Zeitplan :

Jahr des Inkrafttretens ab dem 1. Januar	von dem Verbot betroffene Fahrzeuge	Anzahl und % der betroffenen Fahrzeuge (Schätzung)
2025	Ohne Euronorm und Euronorm 1, 2 und 3 (Herstellungsjahr zwischen dem 01/07/1992 und dem 31/12/2005)	17 500 – 0,84 %
2026	Euronorm 4 (zwischen dem 01/01/2006 und dem 31/12/2010)	153 800 – 7,03 %
2028	Diesel Euronorm 5 (zwischen dem 01/01/2011 und dem 31/08/2015)	191 900 – 8,39 %
2030	Diesel Euronorm 6 außer Euro 6d oder mehr (zwischen dem 01/09/2015 und dem 31/08/2019)	233 200 – 9,73 %

Darüber hinaus gibt es Ausnahmen von diesem Verbot für Rettungs-, Polizei- und Behindertentransportfahrzeuge sowie für Fahrzeuge, die weniger als 3000 km pro Jahr fahren (wie « Oldtimer »).

Weitere Informationen: www.wallonie.be

Neues in Sachen Tierschutz

IM VERGANGENEN WINTER HAT DIE WALLONISCHE REGIERUNG ZWEI NEUE ERLASSE ZUM WOHLERGEHEN VON HAUSTIEREN VERABSCHIEDET.

Der erste Erlass betrifft das Verbot von Elektrohalsbändern, Würgehalsbändern und Halsbändern mit Metallspitzen für Hunde, um ihnen vermeidbares Leid und vermeidbare Verletzungen zu ersparen.

Eine Ausnahme hinsichtlich der Verwendung von Würgehalsbändern kann Einzelpersonen auf der Grundlage einer tierärztlichen

Bescheinigung gewährt werden.

Außerdem gilt eine Übergangsfrist von einem Jahr für die Verwendung von Würgehalsbändern in Hundevereinen und für Diensthundeführer sowie für Elektrohalsbänder in Kombination mit einem unterirdischen Zaun.

Der Erlass sieht außerdem ein Verbot von kugelförmigen Aquarien oder Aquarien mit einem Fassungsvermögen von weniger als 10 l vor.

Der zweite Erlass bezieht sich auf Normen für die Zucht von Haustieren und den Handel mit Haustieren. Er sieht unter anderem Folgendes vor :

- Die Erhöhung der Mindestflächen für Hunde- und Katzegehege;
- Die Verringerung der Anzahl Würfe pro Weibchen und die

Festlegung eines Mindest- und Höchstalters für die Trächtigkeit;

- Die Verpflichtung, den Kaufinteressenten Informationen über die Bedürfnisse des Tieres zur Verfügung zu stellen;
- Die Abschaffung des Status „Züchter und Händler“, um Züchter zu begünstigen, die heute mit Marktteilnehmern konkurrieren müssen, die Tiere aus ausländischen Zuchtbetrieben weiterverkaufen. Ab dem 1. Juli 2023 ist die Einfuhr von Welpen zum Verkauf verboten.

Ab 2026 wird eine obligatorische Schulung für die Leiter von kommerziellen Einrichtungen, Tierheimen, Tierpensionen, und Zuchtbetrieben eingeführt.



@AdobeStock

@AdobeStock



À Mons, le patrimoine UNESCO a désormais sa « Maison »

DOTÉE D'UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL RECONNU PAR L'UNESCO, ET SOUCIEUSE DE SOUTENIR LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS CE DOMAINE, MONS A MIS SUR PIED, GRÂCE À L'AIDE DE FONDS EUROPÉENS, UN PROJET INNOVANT : UN « CENTRE » DU PATRIMOINE UNESCO. C'EST LA MAISON UNESCO, INAUGURÉE EN OCTOBRE 2022... L'ABOUTISSEMENT DE ONZE ANNÉES DE TRAVAIL.

Le projet montois est né en 2011 de deux constats : tout d'abord, la nécessité de sauver la Maison espagnole (édifice classé dont l'origine remonte au XVI^e siècle), alors fermée pour cause de vétusté ; ensuite, le besoin d'un espace de rencontre pour les publics à la suite de la décision de réouverture des sites UNESCO à Mons (2015).

UN LIEU UNIQUE D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION

Outre les importants travaux sur la stabilité du bâtiment et les rénovations intérieures, un travail conséquent a été effectué pour créer les espaces (accueil, salles de rencontres et d'exposition...). Le parcours permanent et l'aménagement du lieu ont pour objectif de mettre en place un espace d'échanges dans une ambiance conviviale « où l'on se sent bien », permettant d'abriter la mise en place de projets, la co-création autour de ces patrimoines en Région.

« Notre souhait est également de remettre de l'humain dans le patrimoine et de permettre à des citoyens de devenir acteurs du patrimoine. Sans les Fonds Feder, le projet, qui avoisine les 380 000 €, n'aurait pas pu voir le jour. Car même si la Ville a participé financièrement au projet, les travaux à réaliser pour restaurer le bâtiment (dont l'extérieur et l'intérieur sont classés) étaient très conséquents », relève Manuela Valentino, conservatrice des Patrimoines UNESCO - Ville de Mons.

Du Doudou au site du Grand-Hornu, en passant par le Mundaneum, le savoir-faire des carillonneurs, les minières néolithiques de Silex de Spiennes, ou encore le Beffroi de Mons tout proche, le public trouvera désormais, en un seul lieu, toutes les informations concernant l'UNESCO et les patrimoines exceptionnels reconnus par l'UNESCO en Hainaut.

POUR ET AVEC LES CITOYENS, CITOYENNES, ASSOCIATIONS...

La Maison UNESCO n'est pas qu'un simple lieu d'accueil touristique. Elle représente un espace accessible à tous, défenseurs de l'art, archéologues, citoyens ou citoyennes engagés... qui ont besoin d'un lieu de réunion, de rencontres. « La Ville n'interviendra pas dans ces activités, précise Manuela Valentino. Les "utilisateurs" de la Maison doivent s'engager à respecter les valeurs prônées par l'UNESCO dans leurs projets (liberté, paix, démocratie, dialogue) et rendre un rapport concis annuel en contrepartie. Et si les citoyens ou associations en font la demande, ils peuvent être accompagnés dans leur projet (par exemple, pour la mise en place de projets culturels, la valorisation de leur savoir-faire, la recherche de financement...). »

Plus globalement, les projets ne manquent pas, et plusieurs devraient se concrétiser dans les mois à venir : notamment, des jeux destinés aux familles sur la thématique du patrimoine UNESCO, des « Classes UNESCO » permettant de mettre en contact des étudiants et écoliers d'ici et d'ailleurs, des rencontres avec les artisans et détenteurs de patrimoines, des tables-rondes...

Alors, n'hésitez pas et rendez-vous à la Maison des Patrimoines UNESCO
Site du beffroi, rue des Clercs 32,
7000 MONS
www.polemuseal.mons.be
(Onglet Sites/Beffroi/
Présentation)





La Wallonie sur des (anciens) rails

QUE FAIRE DES ANCIENNES LIGNES DE CHEMIN DE FER UNE FOIS QU'ELLES NE SONT PLUS UTILISÉES ? COUP D'ŒIL SUR L'ASBL CHEMINS DU RAIL, QUI PROMeut LEUR TRANSFORMATION EN VOIES VERTES AFIN D'ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE MOBILITÉ ACTIVE POUR LES USAGERS NON MOTORISÉS.

Créée en 1996, Chemins du rail s'est initialement construite autour du projet de conservation de lignes ferroviaires désaffectées, dont elle encourage la conversion au profit de la marche, du cyclisme, de l'équitation... L'ASBL s'est aussi développée autour d'un objectif de préservation du patrimoine ferroviaire. Aujourd'hui, notamment grâce au soutien de la Wallonie, ses missions et ses actions se sont considérablement élargies. Elles concernent essentiellement 3 domaines : la mobilité et les infrastructures, le vélotourisme et le patrimoine ferroviaire.

COMPTAGES, TESTS, EXPERTISE

L'une des missions principales des Chemins du rail consiste à délivrer des conseils techniques aux institutions et au public. Elle procède par exemple, de manière récurrente, aux comptages quantitatifs et qualitatifs de fréquentation sur le réseau RAVeL. Elle pratique aussi des parcours cyclables ou piétons afin de tester la signalétique et de transmettre des recommandations à l'administration wallonne. Son expertise se voit régulièrement sollicitée pour remettre des avis ou accompagner des projets sur tout type d'aménagement pouvant servir aux déplacements doux, notamment sur les RAVeL et Pré-RAVeL, les points-nœuds et les chemins de liaison. C'est également pour cette raison qu'elle participe à différents groupes ayant un lien avec le vélo ou la mobilité douce en Wallonie.

PROMOTION

L'objectif de l'ASBL est aussi de favoriser le tourisme doux et durable, notamment grâce aux balades commentées, organisées sur de futures voies vertes. De nombreux parcours découverts sont d'ailleurs disponibles sur le site internet : <https://cheminsdurail.be>. L'association contribue également au développement du concept « Bienvenue vélo », qui garantit aux cyclistes un accueil adapté et de qualité en Wallonie. Elle reconstitue aussi des plaques d'anciennes gares.

SENSIBILISATION

Enfin, en vue de favoriser la préservation du patrimoine ferroviaire et vicinal, l'association sensibilise le public et les institutions à la conservation et à l'entretien des éléments ferroviaires le long des RAVeL et Pré-RAVeL. Elle tient aussi un centre de documentation, ouvert sur rendez-vous et qui rassemble pas moins de 5 000 ouvrages relatifs à l'histoire ou au patrimoine ferroviaires.

Pour mener à bien ses nombreuses missions, l'ASBL Chemins du rail peut compter sur un soutien annuel de 95 000 € de la Région wallonne ainsi que sur un large réseau d'affiliés et de bénévoles passionnés. Quatre fois par an, elle édite une revue évoquant son actualité, ses actions et ce qui a trait aux voies vertes de Wallonie et d'ailleurs.

Circuit de promenade vélo de 6 km, reliant le Centre d'interprétation ReGare sur Fosses-la-Ville et le lac de Bambois. Un parcours 100 % accessible à toute personne en situation de handicap.

© WBT - Bruno D'Allimonte



<https://cheminsdurail.be>



Charleroi retrace 100 ans de BD dans son nouvel espace muséal

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE CHARLEROI A ROUVERT SES PORTES AU PUBLIC, EN DÉCEMBRE DERNIER, DANS DE NOUVEAUX LOCAUX FLAMBANTS NEUFS, APRÈS 3 ANS DE FERMETURE. ET LA PROGRAMMATION INAUGURALE A DE QUOI SÉDUIRE LES AMOUREUX DU 9^E ART.



Ouvert en 1936 à l'initiative de Jules Destrée (1863-1936), au second étage de l'Hôtel de ville, le musée des Beaux-Arts s'était installé au palais des Beaux-Arts en 2007. Il a aujourd'hui rejoint les Écuries Defeld (1887) : un bâtiment originellement à vocation militaire et occupé auparavant par la Gendarmerie et la Police.

Le nouvel espace muséal, situé dans l'aile Nord, s'étend sur 2 080 m² entièrement réaménagés. Le premier étage abrite les collections permanentes, qui figurent parmi les plus riches de Wallonie, avec des œuvres de René Magritte, Paul

Delvaux, James Ensor, Constantin Meunier, Félicien Rops, Gustave Camus, Anto Carte, Johan Muyle et bien d'autres. Le rez-de-chaussée accueille, lui, un tout nouveau cycle d'expositions temporaires.

C'est dans ce nouvel espace que s'est ouverte, le week-end des 17 et 18 décembre, l'exposition inaugurale *Dupuis, la fabrique de héros, 100 ans de 9^e art au pays noir*. Une rétrospective de cette maison d'édition, installée dans la cité carolo depuis un siècle. Jusqu'au 30 juillet 2023, on pourra y retrouver des héros qui ont marqué des générations de lecteurs : le Marsupilami, Spirou, Fantasio, Gaston Lagaffe...

**Musée des Beaux-Arts
Écuries Defeld
Boulevard Mayence, 67, 6000 Charleroi
Infos : Charleroi-Museum - Les musées de la Ville de Charleroi**

UN NOUVEL OUTIL 100 % DÉDIÉ À LA CULTURE ET AUX ARTS LOCAUX

En novembre dernier, la famille des « Mille » lançait la première plateforme digitale commune à l'ensemble de la Wallonie. Les « Mille », ce sont des outils (multi)média interactifs de connexion entre le public, les artistes et les lieux de diffusion. Ils offrent un espace permettant aux acteurs culturels de se faire connaître, de s'exprimer, d'échanger. On y trouve des agendas, des chroniques, des interviews, etc.

La première plateforme est née en 2016 en province de Liège sous le nom de Quatremille, en référence à ses codes postaux. Avec plus de 7 000 événements recensés et 500 projets soutenus, elle figure aujourd'hui en tête des sites culturels locaux. Entre 2019 et 2021, naissaient 3 autres plateformes. Cinquille a d'abord couvert le centre-ville namurois avec un magazine papier, avant de s'étendre à toute la province et de développer, Covid oblige, une Web TV. Sixmille concerne la région de Charleroi. Et Septmille, plus axée vidéo, couvre l'ensemble du Hainaut occidental.

Ce nouveau site permet d'élargir davantage encore l'offre des acteurs culturels, en leur assurant toujours plus de visibilité. Avec le même objectif : promouvoir la création, la production et la diffusion de tout type d'expression artistique.

PROPOS RECUEILLIS PAR HENRY HAMOIR,
GENEVIÈVE COSTES ET RAPHAËLLE TREMPU (STAGIAIRE)

Luc Petit, l'enchanteur

AVEC SES CRÉATIONS GRANDIOSES DANS DES LIEUX PRESTIGIEUX, LE DIRECTEUR ARTISTIQUE ET METTEUR EN SCÈNE TOURNAISIEN ÉMERVEILLE TOUTES LES GÉNÉRATIONS AUX QUATRE COINS DE LA PLANÈTE. RENCONTRE AVEC UN MAÎTRE-ENCHANTEUR.

© Les Nocturnales



C'EST SURTOUT BEAUCOUP, BEAUCOUP DE TRAVAIL. ET DE LA RIGUEUR. C'EST ÊTRE CONSTAMMENT EN ÉVEIL POUR OBSERVER LE MONDE ET VOIR COMMENT ON POURRAIT LE TRANSFORMER ET LE METTRE EN SPECTACLE.



TENTEZ VOTRE CHANCE...

Envie d'obtenir 2 places pour découvrir le spectacle *Peter Pan* à Belœil, du 2 au 20 août 2023 ? Rendez-vous dans notre rubrique « Concours », p. 35. Bonne chance !

À croire qu'il a un complexe avec son nom, Luc Petit. Car, quel que soit le spectacle qui sort de son imagination, quel que soit l'écrin qui l'accueille, tout est grand. Très grand. Noël des cathédrales, *Inferno*, *Décrocher la Lune*, *Peter Pan*, *Les Féeries de Belœil*... Ces éblouissants jeux de sons et de lumières où se mêlent danse, musique et autres arts de la rue, opèrent immédiatement, à cœurs ouverts.

À peine franchies les portes de ses bureaux de Schaerbeek, au sein d'une belle demeure de caractère, nous voici plongés irrémédiablement dans son univers. Des personnages masqués nous accompagnent, au gré des étages, dans l'immense cage d'escalier décorée d'affiches, de bibelots et d'une marionnette qui, comme un clin d'œil, nous rappelle qui est notre hôte : Luc Petit, l'alchimiste des arts de la scène.

EN 2022, VOUS AVEZ ÉTÉ HONORÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE VOTRE VILLE NATALE, ET VOUS AVEZ ÉTÉ ÉLEVÉ, PAR LE GOUVERNEMENT WALLON, AU GRADE DE CHEVALIER DU MÉRITE WALLON. ÇA FAIT QUOI D'ÊTRE PROPHÈTE DANS SON PAYS ?

Le Mérite, ça a été extrêmement important pour moi, car c'est une

reconnaissance de mon travail, de ce que je fais pour le patrimoine. Vous savez, je dois me battre tous les jours pour être soutenu par la Culture. Or, je suis le seul en Belgique à produire des spectacles d'une telle ampleur, qui s'adressent à tous les publics.

VOTRE RECETTE, C'EST UNE GRANDE DOSE DE FÉRIE SAUPOUDRÉE DE PATRIMOINE ?

Je crois qu'il n'y a pas de recette. Il y a certainement une façon de faire, de mettre en scène, qui est venue avec les années. C'est surtout beaucoup, beaucoup de travail. Et de la rigueur. C'est être constamment en éveil pour observer le monde et voir comment on pourrait le transformer et le mettre en spectacle. C'est aussi un mécanisme de recherche de sens et de cohérence. Comme le ferait un cuisinier avec ses ingrédients. Je peux ainsi mélanger du moderne et du baroque. Je cherche à créer une image qui parle d'elle-même, mais que chacun pourra aussi interpréter à sa manière.

PEUT-ON DIRE DE VOUS QUE VOUS ÊTES UN MAGICIEN ?

Mon travail, c'est d'emmener les gens dans un autre monde, de les sortir de leur réalité. Chaque élément mis en

scène est recherché. Faire un spectacle racoleur, c'est très facile. Ce qui est difficile, c'est de rassembler, de ne pas être hermétique, tout en intégrant de grandes références. Je ne vais pas chercher de la musique facile. Dans « Pinocchio », j'ai travaillé avec une chanteuse d'opéra. Or il y a plein de gens qui ne sont jamais allés à l'opéra.

ET QU'EST CE QUI VOUS A AMENÉ À FAIRE CES SPECTACLES ? C'EST UN PEU UN PROLONGEMENT DE L'ENFANCE ?

J'ai eu deux chances. D'abord, celle d'avoir toujours baigné dans un milieu culturel, grâce à mon père, architecte, et à ma mère, artiste. À 5 ans, j'avais réalisé un cirque avec de faux animaux et je racontais des histoires. Ce que je fais aujourd'hui, c'est un peu ça aussi ! À 7-8 ans, j'avais représenté la bataille de Waterloo avec des soldats que j'avais peints à la main. Et 40 ans plus tard, je monte « Inferno », le spectacle de la bataille avec de vrais reconstituteurs !

Ma seconde chance, c'est mon grand-père : il était chauffeur de taxi et habitait en face de chez moi. Je n'avais qu'une envie : le convaincre d'aller voir un de mes spectacles ! Mes parents, c'était facile, c'était dans leur culture. Mais pas mon grand-père. Mon travail, c'est essayer de convaincre ceux qui ne vont jamais au spectacle d'y aller.

POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER LA GENÈSE D'UN DE VOS SPECTACLES ?

Je pars souvent de la musique. Elle est très importante dans la construction de mes spectacles. Et, de là, me viennent les images, comme des tableaux. Je suis comme une éponge, j'absorbe des choses qui viennent de partout, je les concentre, puis je les remets en forme, je donne de la cohérence dans le rythme de la musique. Et quand ma bande-son est finie, je sais si mon spectacle va fonctionner. C'est un processus de recherche constante. Je travaille vraiment en amont, comme un réalisateur de cinéma. Tout est storyboardé.

VOUS TRAVAILLEZ SUR COMMANDE ET POUR DES CRÉATIONS PROPRES...

Oui, les deux. J'ai commencé avec des commandes pour des clips à la télé. Puis j'ai créé des spectacles sur demande, dans des lieux magnifiques : comme « L'histoire des 8 immortels de Chine » ; « Inferno », pour le Bicentenaire de la bataille de Waterloo (2015) ; ou encore, la cérémonie d'ouverture de l'Euro 2000 à Bruxelles. Et, par ailleurs, j'ai créé Les Nocturnales, avec Michel Teheux ; c'est une société de production qui valorise le patrimoine dans des lieux emblématiques. J'essaie toujours d'associer des artistes locaux et aussi des amateurs ; ils sont très contents de côtoyer des professionnels, et ils apprennent les uns des autres. Je travaille aussi avec des structures d'accueil pour personnes en situation de handicap, comme pour le spectacle « Peter Pan » à Belœil. Cette dimension sociale est très importante pour moi.

QUEL EST LE PLUS GRAND PLAISIR QUE VOUS ÉPROUVEZ AUJOURD'HUI ?

C'est toujours formidable de partir d'un crayon et d'un bout de papier, et de se dire qu'on va emporter tout le monde dans son imaginaire. En revanche, mon défi à moi, c'est de ne pas me laisser emporter par mon imaginaire et mes émotions. C'est pourquoi, dans le travail, je mets des distances. Je peux paraître réservé, mais c'est peut-être aussi une manière de me protéger.

VOUS AVEZ PARCOURU LE MONDE, VOUS AVEZ PLEIN DE PROJETS... MAIS SI VOUS NE DEVIEZ PLUS EN FAIRE QU'UN SEUL...

Je ne me suis jamais posé cette question car j'ai eu beaucoup de chance de travailler dans des lieux magnifiques. L'important, c'est de proposer mon projet et de le faire accepter. Mais c'est vrai qu'un spectacle à Versailles ou sur la Muraille de Chine, ça pourrait être intéressant.

LUC PETIT

60 ans

Tournaisien

Études : IAD

Figure marquante : Stanley Kubrick

Son équipe : Les Nocturnales asbl (9 personnes)

QUELQUES-UNS DE SES DERNIERS SPECTACLES :

- *Le Petit Chaperon rouge* à Belœil (2021)
- *Les Folkloriales* à Bastogne et Namur (2021)
- *Noël des cathédrales : Le Sablier de Noël*, à Bruxelles et Tournai (2022-2023) et *Le Combat des anges*, à Liège, Namur et Arlon (2022-2023)
- *Le Carnaval des animaux* (Camille Saint-Saëns), avec Bruno Coppens et l'OPRL à Liège (février-mars 2023)

BIENTÔT...

- *Le Jeu de Jean et Alice* à Wavre (mai 2023)
- *Peter Pan* au château de Belœil (août 2023)





© Augusto Bizzi

Neisser Loyola, les JO en ligne de mire

Après une année 2022 riche en performances, l'Arlonais Neisser Loyola est en train d'établir l'un des plus beaux palmarès de l'escrime belge.

Alignant, depuis 2018, 4 titres consécutifs de champion de Belgique dans sa spécialité, l'épée, Neisser a réalisé la prouesse de décrocher le bronze lors des championnats du monde au Caire en juillet dernier. Une médaille belge aux mondiaux d'escrime : un exploit qui ne s'était plus produit depuis 1951 !

Sa passion pour l'épée, Neisser la tient de son père, Nelson, et de son oncle, Wilfrido, tous deux grands champions cubains dans les années 80 et 90. Après sa carrière sportive, Nelson est devenu entraîneur, notamment au service de l'équipe nationale belge. Il s'est alors installé dans le sud du pays, en Gaume, où sa famille l'a rejoint par la suite. C'est ainsi que, depuis plusieurs années, Neisser est devenu l'un des piliers du Club d'escrime gaumais, son lieu d'entraînement.

En ce début d'année, notre épéiste se concentre sur la préparation des différentes épreuves de qualification pour les JO de Paris en 2024. Et le succès est déjà au rendez-vous, puisqu'il a remporté la 2^e place au Grand Prix de Doha fin janvier. Ce qui lui permet désormais d'occuper le 5^e rang au classement mondial !

Deux étudiants ingénieurs de l'UCLouvain gagnent le 1^{er} prix du 10^e concours wallon StarTech

StarTech est un programme de formation et de coaching destiné à développer l'esprit d'entreprendre des étudiants ingénieurs de Wallonie, en confrontant concrètement leur idée d'entreprise à la réalité du terrain pour aboutir à un projet-prototype commercialisable.

Pyroplast, c'est le nom du dispositif innovant, conçu par Louis Biebuyck et Guillaume Dejardin. Deux fois plus performant que l'incinération, il vise à traiter nos déchets plastiques en les transformant en carburant.

Grâce à ce prix, les jeunes Namurois se sont vu offrir un voyage d'approfondissement aux États-Unis, au sein de la Texas A&M University, avec le soutien de l'AWEX (Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers.).

« Ce prix représente pour nous une reconnaissance du travail effectué depuis un an, mais aussi un encouragement, se réjouit Guillaume Dujardin, l'un des deux partenaires de Pyroplast. Il marque, en effet, une étape essentielle à la poursuite de notre démarche entrepreneuriale et nous permettra de rencontrer des experts qui nous aideront à concrétiser notre projet. »



© Roald Sieberath



Raphaël Liégeois a intégré la nouvelle promotion d'astronautes européens



Docteur en neurosciences de l'université de Liège, Raphaël Liégeois fait partie de la promotion 2022 d'astronautes de l'ESA, l'Agence spatiale européenne. Au printemps, il va rejoindre Cologne et l'école des astronautes dirigée par Frank De Winne.

À 35 ans, le nouvel astronaute va donc entamer une formation de base de douze mois en compagnie des quatre autres astronautes titulaires sélectionnés, comme lui, en novembre 2022.

Originaire de Belgrade (Namur), Raphaël Liégeois a fait ses études

et son doctorat à l'ULiège. Son parcours l'a ensuite mené à Singapour (pour un post-doctorat), puis à l'école polytechnique de Lausanne et à l'université de Genève où il a enseigné à partir de 2021.

Cette sélection par l'ESA fait du scientifique le 3^e spationaute belge après Dirk Frimout et Frank De Winne. Petite particularité dans son cas : même s'il a choisi de voler sous la nationalité belge, Raphaël Liégeois possède en réalité les deux nationalités belge et luxembourgeoise.

Philippe et Nathalie Draux, 40 ans d'expertise pharmaceutique

En septembre 2022, le Gouvernement wallon les a élevés au grade d'Officiers du Mérite wallon pour leur engagement quotidien en faveur de la santé publique.

Philippe Draux, CEO et fondateur, dirige avec sa fille Nathalie Draux, directrice opérationnelle, l'entreprise pharmaceutique Quality Assistance, créée en 1982 et ancrée à Thuin depuis 1992.

En 40 ans, la société a acquis une renommée internationale pour son expertise en sciences analytiques dédiées au développement de nouveaux médicaments. Elle œuvre aussi activement à l'accès aux médicaments pour tous. La présence de tous ses laboratoires sur un seul site lui procure une place unique sur le marché. Et elle a inauguré sa 5^e phase d'agrandissement, ce qui lui permettra d'augmenter le nombre de ses collaborateurs à 350, mais aussi de parfaire la formation, le développement des compétences métiers et relationnelles, ainsi que le bien-être de son équipe.



© SPW SG/Jean-Louis Carpentier

La magie de Levita

Férus de magie depuis l'enfance, Clément Kerstenne et Philippe Bougard ont fait de leur passion un métier. Mais rien à voir avec la magie traditionnelle de Garcimore ou de Majax. C'est l'innovation et la technologie qui sont au cœur de l'activité de ces deux jeunes Liégeois.

En 2012, ils fondent leur première société, In The Air, spécialisée dans les prestations de magie promotionnelle (valorisation de produits, team-building...). En quelques années, In the Air devient leader en Belgique. Fort de ce succès et de la petite équipe talentueuse qui les entourent désormais, le duo franchit un nouveau cap, en 2018, avec la création d'un concept exclusif : Levita.

Celui-ci propose une expérience visuelle unique. Il repose sur une technologie étonnante qui permet de mettre en lévitation des pièces d'exception comme des montres, par exemple.

Cette fois encore, le succès est au rendez-vous. Immédiat même ! En seulement quelques mois, leur vitrine magique séduit de grands noms du luxe. Des installations sont réalisées à New-York, Tokyo, Shanghai, Singapour, Genève ou encore Paris.

Un petit tour sur le site vous permettra de découvrir ce dispositif bluffant dont le secret « made in Wallonia » demeure impénétrable...

Infos : <https://levita-magic.com>



Installation unique pour Louis Vuitton sur Madison Avenue à New-York © Levita



ÉVELYNE DUBUISSON
ET VÉRONIQUE BINET

Bienvenue au cœur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe et de l'Aisne

SITUÉE AU NORD DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG, CETTE RÉGION VOUS SÉDUIRA PAR LA BEAUTÉ DES SITES NATURELS ET PAYSAGERS DE SES CINQ COMMUNES, ÉREZÉE, HOUFFALIZE, LA ROCHE-EN-ARDENNE, MANHAY ET RENDEUX.

TENTEZ VOTRE CHANCE pour gagner 4 entrées en famille (rendez-vous dans notre rubrique « Concours », p. 35.)

VIVRE LA WALLONIE

32



Parc récréatif Chlorophylle à Dochamps
© WBT - Olivier Legardien

MAISON DU TOURISME CŒUR DE L'ARDENNE, AU FIL DE L'OURTHE & DE L'AISNE

Érezée, Houffalize,
La Roche-en-Ardenne,
Manhay, Rendeux
Place du Marché, 15
6980 La Roche-en-Ardenne
Contact :
info@coeurdelardenne.be

Les deux Ourthes, l'Aisne et de nombreux ruisseaux dessinent cette région à travers une centaine de villages pittoresques lui conférant un charme inégalé. Paradis des promeneurs, le Cœur de l'Ardenne propose des kilomètres de parcours balisés, mais aussi des lieux historiques, des activités de loisirs uniques et des produits du terroir comme le célèbre jambon d'Ardenne.

CHÂTEAU DE LA ROCHE, UN RETOUR DANS LE TEMPS

Dressé sur un éperon rocheux, le château féodal de La Roche-en-Ardenne domine la ville et surveille une boucle de l'Ourthe où transitaient de nombreuses marchandises. Érigé au XII^e siècle et résidence du premier comte de La Roche, il forme un quadrilatère cantonné de tours. Son architecture actuelle doit beaucoup à l'époque de Louis XIV, moment de son occupation par les troupes françaises qui le renforcèrent pour résister à la puissance de l'artillerie. Parcourez ses ruines et découvrez la légende du fantôme de Berthe de La Roche en juillet et en août !

PARC CHLOROPHYLLE, LA NATURE SE FAUFILE

Situé dans le village de Dochamps (Manhay), en plein cœur d'un des plus beaux massifs forestiers des Ardennes, le Parc Chlorophylle offre, sur 9 hectares et en plein air, plus de 30 espaces didactiques de nature-découverte, une passerelle s'élevant à plus de 15 mètres dans la cime des arbres, une immense plaine de jeux pour enfants, thématisée sur la forêt, et une pyramide en cordes de 8 mètres de haut. Pour reposer le visiteur de ses émotions, un pavillon dévoile les beautés touristiques de la région et permet de se restaurer, tout en contemplant le paysage forestier. Une manière inédite et ludique de découvrir la forêt !

MANHAY HISTORY 44 MUSEUM, AU CŒUR DE LA BATAILLE DES ARDENNES

Ce musée évoque les combats qui ont eu lieu dans la région de Manhay lors de la bataille des Ardennes, et les divisions qui s'y sont affrontées entre le 23 décembre 1944 et la libération des derniers villages des alentours, le 7 janvier 1945. Vous découvrirez



Goûter au charme d'Houffalize, c'est aussi flâner le long de l'eau et sillonner ses rues et ses ruelles.



© MT Cœur de l'Ardenne - Colette Mottet



© WBT - Arnaud Sicret

Les ruines du château médiéval de La Roche-en-Ardenne font l'objet de visites et d'activités thématiques.

l'histoire du lieu-dit « Trou du Loup » et celle du bombardier tombé le 25 décembre 1944. De nombreuses vitrines exposent du matériel militaire américain et allemand, et portent un regard sur le calvaire des civils ardennais pris dans la tourmente.

LE PARC NATUREL DES DEUX OURTHES, BERCEAU DE L'OURTHE

Faisant partie intégrante du massif schisteux rhénan et reposant sur les roches les plus anciennes de Belgique, le Parc naturel des deux Ourthes couvre, de ses 76 000 hectares, les reliefs escarpés des vallées de l'Ourthe et englobe notamment les communes d'Houffalize et de La Roche-en-Ardenne. L'Ourthe orientale prend naissance dans la commune de Gouvy, sillonne la campagne jusqu'à Houffalize et rejoint l'Ourthe occidentale au site du Hérou. Les deux rivières, unies dans l'Ourthe, continuent vers La Roche-en-Ardenne, dessinant de nombreux méandres bordés de forêts abruptes d'où émergent de superbes sites rocheux. C'est dans ce magnifique écrin que s'élève le barrage de l'Ourthe, à Nisramont : inauguré en 1959, il fournit en eau potable les communes du plateau de Bastogne et de la région Aisne-Ourthe.



© MT Cœur de l'Ardenne - Colette Mottet

Surplombant La Roche-en-Ardenne, la charmante petite chapelle Sainte-Marguerite aurait été construite en 1600 près de l'emplacement d'un ermitage.



La Roche-en-Ardenne, blottie entre une boucle de l'Ourthe et les ruines de son célèbre château féodal.
© MT Cœur de l'Ardenne - M. Paquay

TOTEMUS : PIERRES ET LÉGENDES À LA ROCHE-EN-ARDENNE



Cette rando de 4 km vous emmènera dans la jolie petite ville de La Roche-en-Ardenne, installée dans une boucle de l'Ourthe et entourée de forêts. Grâce à l'appli Totemus, une chasse aux trésors vous offre de superbes points de vue sur la ville et vous permet d'admirer les ruines de son château féodal où vous rencontrerez peut-être le fantôme de Berthe de La Roche. Attention, ce parcours est sportif et parfois glissant... Équipez-vous et soyez prudents ! Chasse au trésor disponible sur l'application Totemus et via 118 - Luxembourg - La Roche-en-Ardenne - Pierres & Légendes (totemus.be)



Balade aux sources de l'Aisne à Odeigne
© MT Cœur de l'Ardenne - D. Closon

TOTEMUS : BALADE AUTOUR DE LA CITÉ DES NUTONS



Au départ de son syndicat d'initiative, partez à la découverte de Houffalize, cette petite localité touristique nichée dans la vallée de l'Ourthe orientale. Entièrement détruite lors de la bataille des Ardennes, elle est aujourd'hui le paradis des randonneurs et des cyclistes qui apprécient notamment son circuit mythique de coupe du monde et ses 500 km de circuits balisés. Chasse disponible sur l'application Totemus - Balade autour de la cité des Nutons.

L'appli Totemus permet de trouver des indices et de résoudre des énigmes pour (re)découvrir notre patrimoine de manière ludique.

<https://totemus.be>



Houffalize, balade autour de la cité des Nutons
© MT Cœur de l'Ardenne - Colette Mottet



DES SOURCES DE L'AISNE À ODEIGNE

Sur 3 km, cette balade balisée permet de découvrir les sources de l'Aisne et de parcourir facilement la Fagne du Pouhon (Manhay) grâce aux nouveaux caillebotis récemment installés. Elle débute par la Tour d'observation de Chabrehez, qui offre une vision à 360° sur un paysage marqué par les sources et les tourbières. Les chemins empierrés et les petits sentiers, parfois boueux, de cette jolie rando parcourent de vastes paysages ouverts. Retrouvez toutes les promenades balisées de la région Érezée-Manhay sur la carte pédestre Érezée-Manhay, disponible dans tous les bureaux d'accueil de la Maison du tourisme ainsi que sur

www.marando.be



L'OURTHE & BIKE

Destinée aux VTT, cette grande boucle de 165 km, balisée dans les deux sens, permet de rallier les jolies communes de Durbuy, Érezée, Hotton, Rendeux, La Roche-en-Ardenne, Manhay et Houffalize, tout en profitant des facilités des hébergements labellisés « Bienvenue Vélo ». L'Ourthe est l'un des fils conducteurs de ce superbe parcours qui offre aux cyclistes une nature préservée, des paysages exceptionnels et de nombreuses infrastructures spécialisées (locations, réparations, bornes de rechargement, établissements labellisés « Bienvenue vélo », ...).

Infos : www.marando.be



LA SPÉCIALE VÉLOMÉDIANE

À partir des quais de l'Ourthe à La Roche-en-Ardenne, cette rando de 40 km, assez difficile, remonte sur le petit village de Lavaux, traverse les villages d'Ortho et d'Herlival pour rejoindre Nisramont, en offrant un splendide point de vue sur la vallée de l'Ourthe supérieure, avant de redescendre vers le barrage de l'Ourthe. L'itinéraire remonte ensuite en direction de Filly, en longeant la crête jusqu'à Nadrin et le hameau d'Ollomont, connu pour son patrimoine bâti d'exception : chapelle et fermes classées. Le dernier tronçon, plus forestier, descend sur La Roche-en-Ardenne pour terminer par la corniche du Deister, d'où vous pourrez admirer l'ancienne cité médiévale. Balise : points-nœuds : 83-84-31-32-33-38-11-83 ; la balade peut également se faire en vélo à assistance électrique.

Parcours vélo à assistance électrique - La spéciale « Vélo Médiane » - La Roche-en-Ardenne (cirkwi.com)



L'Ourthe & Bike, paradis des vététistes
© MT Cœur de l'Ardenne - D. Closon



Tentez votre chance !

VIVRE LA WALLONIE VOUS OFFRE
L'OPPORTUNITÉ DE **GAGNER 4 PRIX :**



**1^{ER} PRIX : 1 BON CADEAU D'UNE VALEUR DE 300 €
VALABLE DANS LES MAGASINS RAVIK**

QUESTION 1

Lequel de ces 3 spectacles n'a PAS été créé par Luc Petit ?

- A. Le Combat des anges
- B. Les Cloches de Notre-Dame
- C. Le Carnaval des animaux

QUESTION 2

Comment s'appelle le label de qualité des appareils électroménagers collectés et revalorisés par l'économie sociale ?

- A. Rec'Up
- B. NewElectro
- C. electroREV

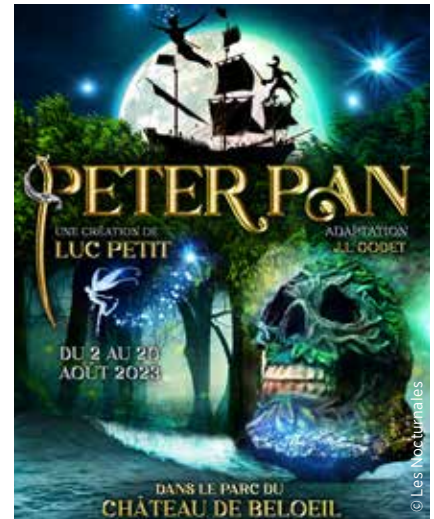
QUESTION 3

Quel organisme coordonne les opérations de sauvetage des batraciens en Wallonie ?

- A. WWF
- B. NATAGORA
- C. ADALIA

QUESTION SUBSIDIAIRE

Combien de participations enregistrerons-nous jusqu'au 30 avril 2023 à 23h59 ?



**2^È PRIX : 2 PLACES POUR LE
SPECTACLE « PETER PAN »
DE LUC PETIT À BELOEIL, DU
2 AU 20 AOÛT 2023**



**3^È ET 4^È PRIX : 4
ENTRÉES POUR LE
PARC CHLOROPHYLLE À
DOCHAMPS (MANHAY)**

Comment participer ?

Répondez aux trois questions ci-contre ainsi qu'à la question subsidiaire pour le 30 avril 2023

Communiquez vos réponses ainsi que vos coordonnées :

- via internet sur wallonie.be, rubrique Concours
- ou par carte postale **UNIQUEMENT** à « Vivre la Wallonie » place Joséphine-Charlotte 2, 5100 Jambes

Une seule participation par personne durant toute la durée du concours.



LES GAGNANTS DU CONCOURS DU N° 58 SONT **1^{ER} PRIX : MARIE-MADELEINE DELEUZE, DE BIERWART - 2^È PRIX : GUY JACQUET, DE TINTIGNY**

Les bonnes réponses étaient : **B - A - C** et **3897** participations



SÉLECTION DE PUBLICATIONS

ÉDITÉES PAR LES INSTITUTIONS RÉGIONALES WALLONNES



Vous trouverez également des albums, des romans et pré-romans ainsi que des BD pour les jeunes. Ces ouvrages ont comme sujet les divers handicaps et maladies, mais aussi l'acceptation de la différence, celle que l'on ressent en soi ou chez les autres. Ces ressources participent à l'une des missions de l'AVIQ qui est de favoriser l'inclusion.

AU-DELÀ DE NOS DIFFÉRENCES : DANS LE CATALOGUE JEUNESSE « AU-DELÀ DE NOS DIFFÉRENCES », RETROUVEZ LES 100 DERNIÈRES ACQUISITIONS DU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'AVIQ

Vous pouvez télécharger gratuitement la version numérique sur : ediwall.wallonie.be



Xavier Deflorenne (SPW Intérieur et Action sociale), le « Monsieur cimetières » wallon, a invité deux photographes professionnels — Frédéric Pauwels (HUMA) et Olivier Gilgean (SPW SG) — à croiser leur regard avec celui des agents communaux confrontés à la réalité de l'après-vie...

PAR-DELÀ CES REGARDS. PORTRAITS DE FOSSOYEURS : « AUCUNE POÉSIE ICI, LA POÉSIE VIENDRA APRÈS, LORSQUE LA MÉMOIRE AURA FAIT SON MARCHÉ... »

Vous pouvez commander cette très belle publication prolongeant l'exposition présentée à Namur (La Nef de l'Espace culturel d'Harscamp) au prix de 15 € (sans frais de port) sur le site : ediwall.wallonie.be



Cette publication est une importante synthèse des connaissances sur ces milieux (habitats forestiers, aquatiques, pastoraux, prairiaux, tourbeux et rocheux) et sur leurs caractéristiques régionales.

SORTIE DU NUMÉRO 11 DE LA COLLECTION FAUNE-FLORE-HABITATS : 7 TOMES SUR LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE EN WALLONIE

Vous pouvez obtenir les 7 tomes au format papier en les commandant sur ediwall.wallonie.be. Les tomes peuvent être achetés séparément à des prix allant de 5 € à 15 € (sans frais de port). L'ensemble peut être commandé en lot au prix de : 45 €.



Ce cinquième numéro, en deux tomes (A-H et I-Z), est un répertoire alphabétique des avis nécrologiques parus dans trois journaux majeurs pour Namur et sa région, représentatif des tendances sociologiques et politiques locales de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

ARCHIVES + 2022 1/2 ET 2/2 : DE VIE À TRÉPAS. PROVINCE DE NAMUR : RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES AVIS NÉCROLOGIQUES PARUS DANS L'AMI DE L'ORDRE (1839-1900), L'OPINION LIBÉRALE (1876-1895) ET L'ORGANE DE NAMUR (1862-1876)

Vous pouvez commander la version papier (dans la limite des stocks disponibles) ou télécharger gratuitement les deux tomes sur le site : ediwall.wallonie.be. Vous pouvez également vous abonner à la revue en version papier ou numérique.

Rendez-vous sur le site des publications du SPW pour en découvrir d'autres !

ediwall.wallonie.be

Une sélection de manifestations

soutenues ou organisées par les institutions wallonnes



AVERTISSEMENT

Cet agenda répertorie quelques événements prévus durant le printemps 2023. Suivez l'évolution de l'organisation des événements en Wallonie sur www.wallonie.be (rubrique agenda) et sur <https://visitwallonia.be>

Environnement / Nature / Développement durable

Ouverture de la pêche CHAQUE ANNÉE, LA PÊCHE À LA TRUITE S'OUVRE LE 3^E WEEK-END DE MARS.

Retrouvez toutes les infos selon les zones d'eaux ou le type de pêche, ainsi que la réglementation en vigueur sur www.wallonie.be et <https://visitwallonia.be>

Journées wallonnes de l'eau

DU 18 MARS AU 2 AVRIL 2023

Les contrats de rivière proposent une multitude d'activités sur le thème de l'or bleu.

<http://environnement.wallonie.be/JWE>

Printemps au Naturel

DU 20 MARS AU 20 JUIN 2023

Fusion de la Quinzaine des abeilles et du Printemps sans pesticides (voir p. 16)

www.printempsaunaturel.be

Grand nettoyage de printemps

DU 23 AU 26 MARS 2023

9^e édition de la grande opération de propreté publique

www.bewapp.be

Collecte de vélos dans les recyparcs wallons

LE 22 AVRIL 2023

Informations sur le site de votre intercommunale de déchets

Aube des oiseaux

LE 1^{ER} MAI 2023

Nombreuses balades guidées proposées partout en Wallonie et à Bruxelles

www.natagora.be/laube-des-oiseaux
(rubrique « Agenda ») – 081 39 07 20

Quinzaine de l'économie circulaire

DU 22 MAI AU 2 JUIN 2023

Partout en Wallonie, une multitude d'animations : rencontres avec des designers engagés, conférence, ateliers de revalorisation de matériaux de récupération...

<https://economiecirculaire.wallonie.be>

Week-end Parcs et Jardins de Wallonie

LES 3 ET 4 JUIN 2023

Organisé chaque année le 1^{er} week-end de juin. Thématique 2023 : « La musique dans les jardins ». 30 endroits à découvrir à travers la Wallonie

Programme complet sur www.pajawa.be



© SPW SG/Olivier Gilgean



© SPW SG/Olivier Gilgean

Ruralité / Terroir / Produits de bouche

Horecatel

DU 12 AU 15 MARS 2023

Au WEX à Marche-en-Famenne Depuis plus de 50 ans, Horecatel se positionne comme le plus important salon B2B dédié aux professionnels de l'Horeca et de la Gastronomie en Belgique francophone.

www.horecatel.be

Nourrir Liège

DU 13 AU 23 AVRIL 2023

La 6^e édition de ce festival fera « Vivre la ville » autour du thème de la transition alimentaire, sur la place Cathédrale et dans de multiples lieux de Liège.

www.nourrirliège.be

N'oublions pas nos fleuristes !

Campagne des fêtes à fleurir pour :

Nos grands-mères : le dimanche 5 mars 2023

Nos secrétaires : le jeudi 20 avril 2023

Et nos mamans : le dimanche 14 mai 2023



© SPW SG/Olivier Gilgean

Culture / Patrimoine / Sciences

Égypte éternelle passion JUSQU'AU 16 AVRIL 2023

Exposition proposée en collaboration avec l'Agence wallonne du patrimoine, au Musée royal de Mariemont
www.musee-mariemont.be - 064 27 37 41

Printemps des sciences DU 20 AU 26 MARS 2023

Cette année, on parle de « Diversités » en tous genres. Les sciences et les technologies : en avant toute !
www.printempsdessciences.be

La terre en héritage, du néolithique à nous JUSQU'AU 27 AOÛT 2023

Observez l'impact des activités humaines sur la terre depuis 12 000 ans
www.prehisto.museum - 04 275 49 75

Journées églises ouvertes LES 3 ET 4 JUIN 2023

Week-end de mise en valeur du patrimoine religieux
www.eglisesouvertes.be - 0479 62 33 55



Folklore

Laetare et carnivals LE 19 MARS 2023

La saison des carnivals se poursuit en mars avec les traditionnels laetare et carnivals organisés lors du 4^e dimanche de carême : Stavelot et ses Blancs Moussis, Fosses-la-Ville et ses Chinels, La Roche et son prince Carnaval, Andenne et ses ours, Tilff et ses Porais, Florenville et ses chars fleuris, et aussi La Louvière, Welkenraedt, Tournai...

Agenda des carnivals sur visitwallonia.be rubrique « Que faire »

Cavalcade de Herve DU 6 AU 10 AVRIL 2023

<https://cavalcadedeherve.be>

Fêtes du maitrank à Arlon LES 27 ET 28 MAI 2023

www.maitrank.be

Salons

Salons SIEP

À Namur Expo les 10 et 11 mars 2023
Au Lotto Mons expo : les 17 et 18 mars 2023
À la FaBrik à Herstal : les 31 mars et 1^{er} avril 2023

Présence d'un stand du SPW à Namur et à Mons pour informer sur les offres d'emploi au sein de l'administration wallonne
<https://salons.siep.be>

Bois et Habitat

DU 24 AU 27 MARS 2023

À Namur Expo
Présence d'un stand du SPW : information sur les aides et primes régionales et conseils en matière de construction et de rénovation
www.bois-habitat.be



© FTPL - P. Fagnoul



Festivals / Spectacles

Love International Film Festival

DU 10 AU 18 MARS 2023

Rendez-vous incontournable du cinéma belge et international se tenant dans différents lieux à Mons
www.liff-mons.be

Imagésanté

DU 27 MARS AU 1^{ER} AVRIL 2023

Films documentaires et émissions pour sensibiliser les citoyens et les professionnels de la santé aux enjeux de santé publique
www.imagesante.be

Trolls et Légendes

DU 7 AU 9 AVRIL 2023

Au Lotto Mons expo
Festival pour voyages dans les mondes imaginaires de la Fantasy
<https://trollsetlegendes.be>

Les unes fois d'un soir

LE 22 AVRIL 2023

Festival des arts de la rue à Huy
<https://1x1soir.be>

Inc'Rock Festival

DU 28 AU 30 AVRIL 2023

À Incourt : festival éclectique réunissant jeunes formations et groupes confirmés des scènes rock, hip hop et françaises
www.incrock.be

Les Aralunaires

DU 3 AU 7 MAI 2023

Festival urbain d'Arlon
www.aralunaires.be

Festival international du rire de Rochefort

DU 3 AU 20 MAI 2023

Avec Laura Laune, FX Demaison, Manon Lepomme...
www.festival-du-rire.be

Durbuy Rock Festival

LES 12 ET 13 MAI 2023

À Bomal-sur-Ourthe : avec Black Mirror, Barbar Rhum
www.durbuyrock.be

Les Anthinoises

DU 12 AU 14 MAI 2023

Événement au carrefour des musiques et cultures d'esprit celtique dans le village d'Anthinnes
www.anthinoises.com

Sortilèges, Rue & Vous

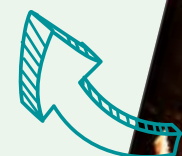
LE 18 MAI 2023

À Ath, festival pluridisciplinaire dédié aux arts de la rue
<https://mcath.be>

Namur en mai

DU 18 AU 20 MAI 2023

Festival des arts forains et de rue à Namur
www.namurenmai.org



© SPW - SG/Olivier Gilgean

Foire du livre

DU 30 MARS AU 2 AVRIL 2023

Sur le site de Tour et Taxis à Bruxelles
Présence d'un stand du SPW et de
l'Agence wallonne du Patrimoine
pour présenter les éditions de
l'administration wallonne

www.flb.be

**Municipalia – Salon des
mandataires**

LES 20 ET 21 AVRIL 2023

Au WEX à Marche-en-Famenne
Un salon où les mandataires et les
représentants des collectivités pourront
contribuer au bien-être des citoyens en
valorisant leurs investissements par la
découverte de produits et services de
qualité

www.municipalia.be

**Sport /
Cyclisme / VTT**

**Namur marathon
et semi-marathon**

LE 2 AVRIL 2023

www.namurmarathon.com

Flèche wallonne

LE 19 AVRIL 2023

Liège-Bastogne-Liège

LE 23 AVRIL 2023



**Roc d'Ardenne – Festival
VTT à Houffalize**

DU 28 AU 30 AVRIL 2023

Cette manifestation reprend l'ensemble
des disciplines de ce sport : cross-
country, descente, 4X4, enduro, trial et
freestyle.

www.sport.be/rocdardenne
087 37 69 89

Rallye de Wallonie

LES 29 ET 30 AVRIL 2023

<https://rallyedewallonie.be>

**Expositions
dans les Espaces Wallonie**

**Val Saint-Lambert, modernité et
tradition**

Cet ancien fleuron de l'industrie wallonne reste, à
ce jour, l'unique fabricant de cristal en Belgique.
Gardienne de la tradition, mais résolument
tournée vers l'avenir, l'équipe veille à poursuivre
une production de qualité tout en s'inscrivant
dans son temps.

Le visiteur pourra découvrir des pièces
d'exception, tantôt classiques et colorées,
tantôt modernes, qui sont autant de
témoignages d'un art artisanal maîtrisé
depuis près de 200 ans. Il recevra
également toute une série d'explications sur
l'histoire de la cristallerie et la fabrication
du cristal.

À L'ESPACE WALLONIE DE BRUXELLES

Rue du Marché-aux-Herbes à 1000 Bruxelles

JUSQU'AU 25 MARS 2023

À L'ESPACE WALLONIE DE LIÈGE

Place Saint-Michel 86, à 4000 Liège

DU 11 AVRIL AU 23 JUIN 2023

Annulé



**La Fabrique de la
démocratie**

Cette exposition interactive suscite
les questions et la réflexion vers une
citoyenneté responsable.

Thèmes abordés : Liberté d'expression -
Visages de la démocratie - Citoyenneté
active - Préjugés - Conflits - Identité et
diversité - Respect - Radicalisme

Inscription obligatoire pour les groupes/
classes (à partir de 14 ans) – maximum 30
personnes.

À L'ESPACE WALLONIE DE LIÈGE

Place Saint-Michel 86, à 4000 Liège

JUSQU'AU 24 MARS 2023

À L'ESPACE WALLONIE DE VERVIERS

Rue Coronmeuse 46, à 4800 Verviers

DU 29 MARS AU 23 JUIN 2023



© Frank Toussaint

Les Mystères des finances

Dans notre société actuelle, comprendre ce qui
se cache derrière des questions d'argent est
essentiel. Cette exposition interactive aborde
des thématiques comme la gestion d'un budget,
la consommation responsable, le crédit, les
assurances, la planification budgétaire... mais
également des questions sociétales comme les
inégalités salariales, le système de solidarité qu'est
la sécurité sociale ou les choix financiers que
doivent réaliser les États (système d'imposition,
distribution du budget de l'État) et qui ont un impact sur la société dans
laquelle nous vivons. Inscription obligatoire pour les groupes/classes (à
partir de 16 ans) – maximum 28 personnes.

À L'ESPACE WALLONIE DE TOURNAI

Rue de la Wallonie 21, à 7500 Tournai

DU 3 AVRIL AU 2 JUIN 2023

**Plus d'infos sur les expos dans les Espaces Wallonie sur www.wallonie.be,
rubrique « Agenda »**



© Gil Plaquet



**GAZ, ÉLECTRICITÉ, MAZOUT, CARBURANTS...
LES PRIX EXPLOSENT ET NOUS METTENT TOUS EN
DIFFICULTÉ. POUR AIDER TOUT UN CHACUN À FAIRE
FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX DE L'ÉNERGIE, UNE SÉRIE
D'AIDES SONT MISES EN PLACE OU RENFORCÉES.**

**BESOIN D'INFOS, DE CONSEILS
ET DE SOUTIEN ?**

Wallonie Urgence sociale



1718

Appel gratuit

WWW.WALLONIE.BE



Wallonie

**LE 1718 URGENCE SOCIALE VOUS INFORME ÉGALEMENT
SUR LES AIDES ALIMENTAIRES, LES PROBLÈMES DE
LOGEMENT, LES CRÉDITS, LES SERVICES D'ÉCOUTE...**